

BIBLIOTHÈQUES
MUNICIPALES

DONNÉES D'ACTIVITÉS 2010
SYNTHÈSE NATIONALE



BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

DONNÉES D'ACTIVITÉS 2010 SYNTHÈSE NATIONALE

/

**Ce rapport a été élaboré par
l'Observatoire de la lecture publique
en partenariat avec la société TMO Régions.**

Ministère de la Culture et de la Communication

DGMIC – Service du livre et de la lecture

Observatoire de la lecture publique

182 rue Saint-Honoré

75033 Paris Cedex 01

t. 01 40 15 74 51

observatoire.sll@culture.gouv.fr

www.observatoirelecturepublique.fr

/

Remerciements

Le ministère de la Culture et de la Communication remercie l'ensemble des conseils généraux partenaires du projet de rénovation de son dispositif statistique, ainsi que les bibliothèques qui ont bien voulu répondre à l'enquête nationale qu'il conduit, pour leur effort constant en vue de la complétude et de l'exactitude des données collectées.

/

Photos de couverture : Médiathèque intercommunale du Piémont Oloronais

Architecte : Pascale Guédot

Distinction : Équerre d'argent 2010

Crédit photo : Gaston Bergeret

Conception graphique : Anaïs Lancrenon

ÉDITORIAL

Avec cette édition 2010 des *Données d'activité des bibliothèques municipales*, le ministère de la Culture et de la Communication répond d'abord à une obligation réglementaire prévue par l'article R 310-5 du Code du Patrimoine : élaborer un rapport annuel sur les bibliothèques publiques.

Cette nouvelle édition est aussi l'occasion de poursuivre et de faire connaître l'important travail de révision des statistiques des bibliothèques entrepris depuis trois ans. Notre ambition est de disposer d'une enquête nationale et de données plus complètes, plus fiables et plus lisibles, grâce notamment à une meilleure mise en perspective. À cet égard, l'ouverture en mars 2012 d'une première version du site de l'observatoire de la lecture publique (<http://www.observatoirelecturepublique.fr>) a constitué une étape importante puisque cet outil offre désormais une approche cartographique nouvelle des statistiques des bibliothèques publiques en France.

Établies à partir d'un nombre d'établissements de lecture interrogés jamais atteint (8 361 bibliothèques et points d'accès au livre interrogés et 6 479 réponses) et selon une méthodologie renouvelée, ces données 2010 révèlent ou confirment un certain nombre d'évolutions importantes de nos bibliothèques : le tassement général du nombre d'inscrits et d'emprunteurs, à l'inverse la hausse sensible de la fréquentation, le maintien en volume mais pas en valeur des budgets d'acquisition sur ces dernières années, le caractère très cyclique des investissements des collectivités territoriales pour leurs bibliothèques ou encore le poids croissant des dépenses de personnel.

Il convient de rappeler évidemment que ces données nationales résultent de l'addition de situations régionales et locales nécessairement différentes, parfois très contrastées et concernent des bibliothèques de tailles extrêmement diverses : toute conclusion générale doit donc être faite avec prudence et pourra facilement se trouver contredite par de nombreux exemples particuliers. Pour cette raison également, nous avons souhaité développer le nombre de profils de bibliothèques dans la 4^e partie de cette synthèse nationale. Ils doivent permettre aux bibliothécaires comme aux élus de bien situer leur établissement dans le contexte national.

Dans tous les cas, nous espérons que ces *Données d'activités 2010 des bibliothèques municipales* seront l'occasion de nourrir l'important débat entre acteurs du livre et de la lecture publique sur les mutations actuelles des médiathèques et de susciter l'intérêt de nos concitoyens pour les services et le rôle culturel, éducatif et social fondamental de nos réseaux de bibliothèques. Pour l'État et le ministère de la Culture et de la Communication, cette synthèse doit être aussi un moyen de refonder et renforcer un partenariat indispensable avec les collectivités territoriales.

Nicolas Georges,
Directeur du livre et de la lecture
/

SOMMAIRE

p. 6	1.	MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANTILLON
p. 7	1.1	Une méthodologie profondément renouvelée
p. 9	1.2	Prise en compte de la caractérisation des établissements de lecture
p. 10	1.3	Les réponses analysées
p. 11	2.	LES ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE EN 2010
p. 12	2.1	Répartition des établissements de lecture publique selon leur catégorie
p. 14	2.2	Les locaux
p. 16	2.3	L'ouverture au public
p. 18	2.4	L'offre complémentaire au livre
p. 20	2.5	Les collections et acquisitions
p. 20	2.5.1	Les collections
p. 24	2.5.2	Les acquisitions en documentation
p. 26	2.5.3	Les dépenses d'acquisitions
p. 27	2.6	Le public et les prêts
p. 27	2.6.1	Les inscrits
p. 28	2.6.2	Les emprunteurs
p. 30	2.7	Le personnel
p. 33	2.8	Les investissements
p. 34	2.9	Modalités d'organisation
p. 34	2.9.1	Informatisation du catalogue
p. 34	2.9.2	Informatique et internet
p. 37	2.9.3	Partenariats et coopération
p. 39	2.9.4	Actions et services au sein de l'établissement
p. 43	3.	LES GRANDES TENDANCES DE LA PÉRIODE 2005-2010
p. 44	3.1	Les moyens engagés
p. 44	3.1.1	Les dépenses d'investissement
p. 46	3.1.2	Les dépenses de personnel
p. 47	3.1.3	Les dépenses d'acquisition
p. 48	3.1.4	Les dépenses totales
p. 50	3.2	Le public et les prêts
p. 50	3.2.1	Les inscrits
p. 52	3.2.2	Les emprunteurs
p. 54	3.2.3	La fréquentation

p. 57	4. PROFILS MOYENS
p. 59	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 2 000 habitants
p. 61	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 3 000 habitants
p. 63	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 5 000 habitants
p. 65	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 10 000 habitants
p. 67	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 15 000 habitants
p. 69	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 20 000 habitants
p. 71	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 35 000 habitants
p. 73	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 50 000 habitants
p. 75	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 70 000 habitants
p. 77	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 85 000 habitants
p. 79	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 100 000 habitants
p. 81	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 150 000 habitants
p. 83	— Établissements de lecture publique d'un territoire de 200 000 habitants
p. 85	5. ANNEXES
p. 86	5.1 Description détaillée de la méthodologie
p. 86	5.1.1 Constitution du champ de l'enquête
p. 87	5.1.2 Contour administratif retenu
p. 87	5.1.3 Modalités d'interrogation
p. 88	5.1.4 Nombre de réponses prises en compte
p. 89	5.1.5 Gestion de la non réponse partielle
p. 91	5.1.6 Gestion de la représentativité
p. 92	5.1.7 Rapport complet et rapport abrégé
p. 93	5.1.8 Les populations prises en compte
p. 96	5.2 Répartition des établissements selon la population couverte et la caractérisation des communes
p. 96	5.2.1 Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon la population couverte
p. 98	5.2.2 Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon le caractère urbain ou rural des communes couvertes
p. 100	5.3 Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon la tranche d'unité urbaine
p. 102	5.4 Répartition des établissements selon la population couverte, champ des analyses 2005-2010
p. 103	5.5 Cohérence entre le nombre moyen d'inscrits et le ratio d'inscrits pour 100 habitants, retour sur la technique de pondération

1. MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANTILLON /

1.1 UNE MÉTHODOLOGIE PROFONDÉMENT RÉNOVÉE

Entre 2008 et 2010, l'enquête statistique annuelle du service du livre auprès des bibliothèques municipales a connu plusieurs modifications sensibles.

Ces premières pages vont décrire sommairement ces aspects méthodologiques. Le lecteur intéressé pourra se reporter en annexe pour une description plus précise.

Pour la première fois en 2010 les résultats sont donnés en fonction d'une projection de l'ensemble des bibliothèques et points d'accès au livre existants sur le territoire. En additionnant les bibliothèques connues du SLL et les déclarations des bibliothèques départementales de prêt sur leurs réseaux respectifs, on peut dire qu'il existe en 2010 en France environ 7 500 bibliothèques et 8 100 points d'accès au livre, soit 15 600 lieux de lecture publique.

Jusqu'en 2008, le bilan statistique s'appuyait sur un échantillon représentant entre un tiers et un quart des bibliothèques et des points d'accès au livre, avec une répartition géographique globalement uniforme.

Pour l'année 2008, 4 293 structures avaient été interrogées, interrogations ayant permis la collecte de 3 100 réponses (2 352 bibliothèques municipales et 748 points d'accès au livre) et 2 796 réponses exploitables.

L'année 2009 a vu le début de la mise en place d'un nouveau dispositif, visant à couvrir à terme une interrogation exhaustive. Cette année 2009 constituait cependant une toute première étape, 7 départements entrant dans la logique du nouveau dispositif, les autres départements restant sur les principes méthodologiques ayant préalablement prévalu. En 2009, 4 941 structures avaient été interrogées, interrogations ayant permis la collecte de 3 523 réponses (2 229 bibliothèques municipales et 1 294 points d'accès au livre).

En 2010, l'extension du nouveau système d'interrogation s'est prolongée, concernant 22 départements supplémentaires (auxquels s'ajoutent les 7 pris en compte en 2009). **Au total, la base d'interrogation a presque doublé entre 2008 et 2010 pour atteindre 8 361 unités, dont 6 479 ont répondu (3 410 bibliothèques municipales et 3 069 points d'accès au livre).**

Récapitulatif des données générales d'enquête entre 2008 et 2010

Bilan annuel	Base d'interrogation	Réponses collectées	Taux de réponse	Réponses collectées auprès des bibliothèques	Réponses collectées auprès des points d'accès au livre
2008	4 293	3 100	72 %	2 352	748
2009	4 941	3 523	71 %	2 229	1 294
2010	8 361	6 479	77 %	3 410	3 069

Au-delà de ces changements majeurs liés à la phase de collecte des informations de base, la méthodologie de traitement a elle aussi été très profondément modifiée :

- Analyse d'un volume plus important et fixe de réponses
- Mise en place d'un système de pondération renforçant la représentativité des réponses
- Apurement et vérification « poussés » des réponses analysées
- Meilleure prise en compte des populations de référence

L'ensemble de ces améliorations implique que la lecture comparée de ce rapport 2010 avec le rapport 2008 n'a que très peu de sens. Ainsi, tous les résultats de la période 2005-2009 ont été soumis à une démarche méthodologique similaire.

1.2 PRISE EN COMPTE DE LA CARACTÉRISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE

Cette introduction méthodologique a d'ores et déjà fait référence à deux grands types d'établissements de lecture, avec d'une part les bibliothèques municipales et d'autre part les points d'accès au livre.

Pour assurer la représentativité des réponses mais également pour l'analyse des résultats tout au long de ce document¹, la typologie proposée par l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt (ADBDP) a été retenue. Selon cette classification, les établissements de lecture peuvent être classés en 5 profils :

Typologie des établissements de lecture selon l'ADBDP

Caractéristiques	Bibliothèques niveau 1 *	Bibliothèques niveau 2	Bibliothèques niveau 3	Points d'accès au livre	
				Points lecture	Dépôts
Crédits d'acquisition tous documents	2 € / hab.	1 € / hab.	0,50 € / hab.		
Horaires d'ouverture	Au moins 12 h / semaine	Au moins 8 h / semaine	Au moins 4 h / semaine		
Personnel **	1 agent cat. B filière culture pour 5 000 hab. 1 salarié qualifié pour 2 000 hab.	1 salarié qualifié	Bénévoles qualifiés	Deux ou trois critères de niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères de niveau 3 sont respectés
Surface	Local réservé à usage de bibliothèque d'au moins 100 m ² et 0,07 m ² par hab. ***	Au moins 50 m ² et 0,04 m ² par hab.	Au moins 25 m ²		

* Les bibliothèques de niveau 1 correspondant aux normes de l'État : surface (dotation globale de décentralisation), crédits d'acquisitions (CNL).

** Salarié qualifié : DUT ou DEUST Métiers du livre, titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF, BEATEP médiateur du livre ou cycle de formation de base dispensé par une BDP.

Un plein temps à partir de 5 000 habitants, un mi-temps de 2 000 à 4 999 habitants, un tiers-temps en dessous de 2 000 habitants.

Bénévole qualifié : Titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF ou cycle de formation de base dispensé par une BDP.

*** 0,015 m² par habitant pour les villes de plus de 25 000 habitants.

**Le présent rapport va décrire à la fois les bibliothèques,
en distinguant les niveaux 1, 2 et 3, ainsi que de manière disjointe
les points d'accès au livre dans leur ensemble.**

.....

1. La caractérisation a été conduite à partir des résultats de l'enquête 2010.

1.3 LES RÉPONSES ANALYSÉES

Dans une description simplifiée, on doit noter qu'avec la montée en puissance du dispositif d'interrogation, on dispose de plus de réponses lors des dernières enquêtes qu'au début de la période de référence ici prise en compte à savoir les années 2005 et 2006.

La description de la **situation de 2010** s'appuie sur la totalité du champ analysable, à savoir **6 479 réponses de bibliothèques et points d'accès au livre**.

Pour la mesure des **évolutions entre 2005 et 2010**, seul un champ réduit a pu être conservé, prenant **en compte 4 177 réponses**.

Dans les deux cas, une pondération a été calculée permettant d'assurer la représentativité (géographique et selon la typologie ADBDP).

Cependant, travaillant sur des bases différentes, on pourra observer des résultats légèrement différents pour l'année 2010 selon que l'on analyse le seul champ 2010 ou le champ 2005-2010.

Répartition des établissements de lecture selon la population couverte champ de l'analyse descriptive de la situation en 2010

Échantillon de 6 479 établissements de lecture

	Établissements analysés données non pondérées		Établissements analysés données pondérées	
	Nombre	%	Nombre	%
Paris	1	0 %	0	0 %
300 000 habitants et plus	7	0 %	7	0 %
100 000 à 299 999 habitants	43	1 %	37	1 %
50 000 à 99 999 habitants	92	1 %	71	1 %
20 000 à 49 999 habitants	274	4 %	228	4 %
10 000 à 19 999 habitants	374	6 %	327	5 %
5 000 à 9 999 habitants	747	12 %	650	10 %
2 000 à 4 999 habitants	1 479	23 %	1 284	20 %
Moins de 2 000 habitants	3 462	53 %	3 874	60 %
Total	6 479	100 %	6 479	100 %

2. LES ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE EN 2010 /

2.1 RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE SELON LEUR CATÉGORIE

Sur les 15 605 établissements de lecture publique recensés en 2010, 7 350 (soit 48 %) sont des bibliothèques au sens strict du terme, 8 075 (soit 52 %) sont des points d'accès au livre. Globalement 88 % de la population française réside dans une commune mettant à disposition une bibliothèque ou encore un point d'accès au livre.

Répartition des établissements de lecture en France en 2010 selon la classification de l'ADBDP

Analyse de la base de sondage

	Bibliothèques niveau 1	Bibliothèques niveau 2	Bibliothèques niveau 3	Points d'accès au livre (Points lecture et dépôts)	Total
Nombre d'établissements de lecture	1 644 (11 %)	2 104 (13 %)	3 782 (24 %)	8 075 (52 %)	15 605 (100 %)
Estimation de la répartition de la population couverte	35 %	32 %	22 %	12 %	100 %

Au sein des communes rurales¹, 70 % des établissements de lecture sont des points d'accès au livre, pour 26 % au sein des unités urbaines de moins de 100 000 habitants et 17 % pour les unités urbaines de 100 000 habitants et plus.

Les points d'accès au livre couvrent donc mécaniquement une partie réduite de la population. Soulignons cependant que ces points ne sont pas l'apanage des communes rurales, un cinquième d'entre eux étant localisé en zone urbaine.

À l'opposé, entre un quart et un cinquième des établissements de lecture publique des communes urbaines sont des bibliothèques de niveau 1, ce résultat étant globalement stable quelle que soit la taille de l'unité urbaine. Cet indicateur n'est que de 4 % pour les communes rurales.

.....

1. Communes rurales définies comme le complément des unités urbaines de l'Insee
<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-urbaine.htm>

Répartition des établissements de lecture en France en 2010 selon la classification de l'ADBDP et selon la caractéristique urbaine ou rurale des communes

Données pondérées, échantillon de 6 479 établissements de lecture

Tranche Unité Urbaine population 2007 (contour 1999)	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Total bibliothèque	Point d'accès au livre	Total
Unités urbaines de 100 000 habitants et plus	23 %	24 %	34 %	81 %	19 %	100 %
Unités urbaines de 20 000 à 99 000 habitants	24 %	21 %	29 %	73 %	27 %	100 %
Unités urbaines de moins de 20 000 habitants	20 %	23 %	31 %	74 %	26 %	100 %
Hors unités urbaines (communes rurales)	4 %	7 %	20 %	30 %	70 %	100 %
Total	11 %	13 %	24 %	48 %	52 %	100 %
Unités urbaines de 100 000 habitants et plus	26 %	22 %	17 %	21 %	5 %	12 %
Unités urbaines de 20 000 à 99 000 habitants	17 %	12 %	9 %	12 %	4 %	8 %
Unités urbaines de moins de 20 000 habitants	36 %	34 %	25 %	30 %	10 %	19 %
Hors unités urbaines (communes rurales)	21 %	31 %	49 %	38 %	82 %	61 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Lecture : Parmi les établissements de lecture implantés au sein d'unités urbaines de 100 000 habitants et plus, 23 % sont des bibliothèques de niveau 1.

26 % des bibliothèques de niveau 1 sont implantées dans des unités urbaines de 100 000 habitants et plus.

Ainsi que le montrent les tableaux précédents, s'il existe un lien manifeste entre la taille des unités urbaines et le niveau des établissements de lecture, cette relation est loin d'être univoque. La taille de l'unité urbaine, le caractère rural ou urbain ne sont pas totalement prédictifs du niveau des établissements. On dénombre ainsi des volumes non négligeables de bibliothèques de niveau 1 installées dans des communes rurales et symétriquement des points de lecture en zone urbaine. Une vision simpliste de bibliothèques de niveau 1 implantées exclusivement dans les grandes unités urbaines et des points d'accès au livre uniquement en zone rurale est largement erronée.

On trouvera en annexe des tableaux détaillés selon les tranches d'unités urbaines mais également selon le zonage des aires urbaines.

2.2 LES LOCAUX

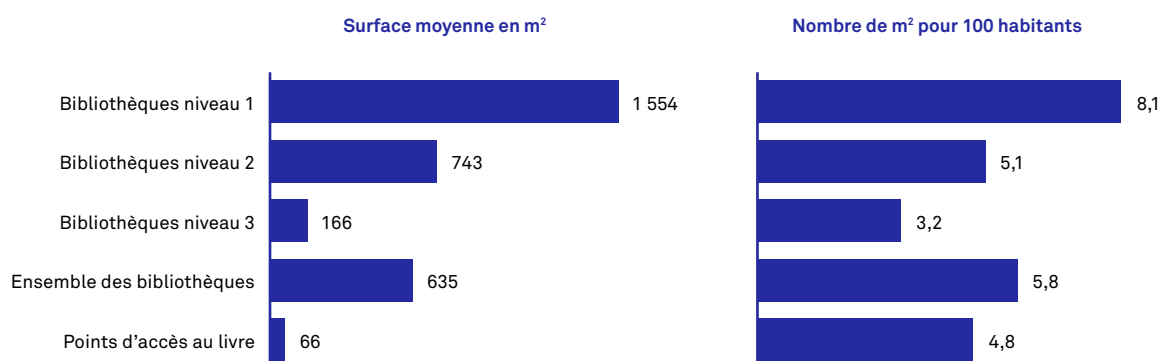
En 2010, la surface moyenne utile nette des bibliothèques s'élevait à 635 m², soit un ratio de près de 6 m² pour 100 habitants.

La surface moyenne décroît logiquement (par construction) avec le niveau des bibliothèques. Le nombre de mètres carrés pour 100 habitants décroît lui aussi selon ce même niveau des bibliothèques.

La surface moyenne des points d'accès au livre est estimée à 66 m², sachant que pour un tiers d'entre eux les locaux ne sont pas à usage spécifique de la lecture publique. Pour les points d'accès au livre dont les locaux sont à usage spécifique la surface moyenne est estimée à 58 m², 81 m² pour les autres.

Surface utile nette des établissements de lecture en 2010 selon le type d'établissement de lecture

Échantillon de 6 479 établissements de lecture
Données pondérées, variable C301 (niveau d'imputation : 3 %)



Le ratio du nombre de m² pour 100 habitants est décroissant suivant l'ampleur des populations couvertes. Les habitants des communes (ou EPCI) de 300 000 habitants et plus se voient proposer des établissements avec 4,8 m² pour 100 habitants. À l'opposé, les petites communes de moins de 2 000 habitants offrent certes de petites surfaces moyennes, mais aussi le ratio de m² pour 100 habitants le plus élevé avec 6,8 m².

Surface utile nette des établissements de lecture en 2010 selon la population couverte

Échantillon de 6 479 établissements de lecture
Données pondérées, variable C301 (niveau d'imputation : 3 %)

	Surface moyenne en m ²	Nombre de m ² pour 100 habitants
Paris	73 075	3,3
300 000 habitants et plus	22 068	4,8
100 000 à 299 999 habitants	8 807	5,2
50 000 à 99 999 habitants	3 506	5,2
20 000 à 49 999 habitants	1 857	6,2
10 000 à 19 999 habitants	820	5,8
5 000 à 9 999 habitants	425	6,1
2 000 à 4 999 habitants	191	6,1
Moins de 2 000 habitants	58	6,8
Total	340	5,7

Les bibliothèques disposent en moyenne de 52 places assises, soit 0,08 place par m² de surface nette totale. Ce résultat se décompose, selon le niveau des bibliothèques comme suit :

- 108 places assises pour les bibliothèques de niveau 1 (0,07 place par m² de surface)
- 64 places assises pour les bibliothèques de niveau 2 (0,08 place par m² de surface)
- 20 places assises pour les bibliothèques de niveau 3 (0,11 place par m² de surface)

De leur côté, les points d'accès au livre proposent en moyenne 11 places assises, soit 0,15 place par m² de surface nette totale.

Par ailleurs, les bibliothèques disposent en moyenne de 5,2 postes informatiques publics (12,3 pour les bibliothèques de niveau 1, 6,4 pour le niveau 2 et 1,4 pour le niveau 3). Notons toutefois qu'un quart des bibliothèques n'a aucun poste informatique public.

Au sein des points d'accès au livre, le nombre moyen de postes informatiques publics est de 0,5, sachant que les trois quarts d'entre eux n'en ont aucun.

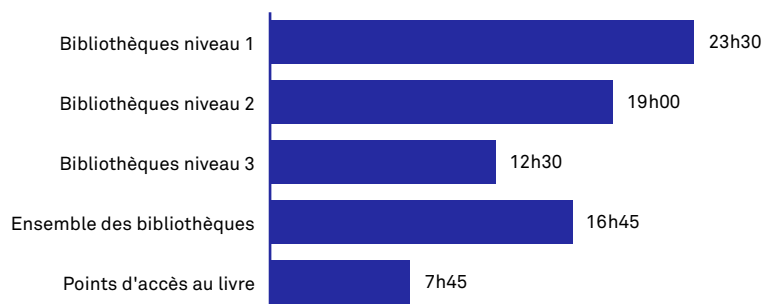
2.3 L'OUVERTURE AU PUBLIC

En moyenne hebdomadaire, une bibliothèque est ouverte au public pendant près de 17 heures, contre près de 8 heures pour les points d'accès au livre. Ces valeurs moyennes cachent de fortes disparités entre types de bibliothèques mais également au sein même d'un type. Ainsi, 36 % des bibliothèques sont ouvertes moins de 12 heures par semaine, seules 10 % étant ouvertes 30 heures ou plus par semaine.

Parmi les bibliothèques de niveau 1, 36 % sont ouvertes moins de 20 heures par semaine, 20 % étant ouvertes 30 heures ou plus.

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires en 2010 selon le type d'établissement de lecture

Échantillon de 6 479 établissements de lecture
Données pondérées, variable C101 (niveau d'imputation : 1 %)



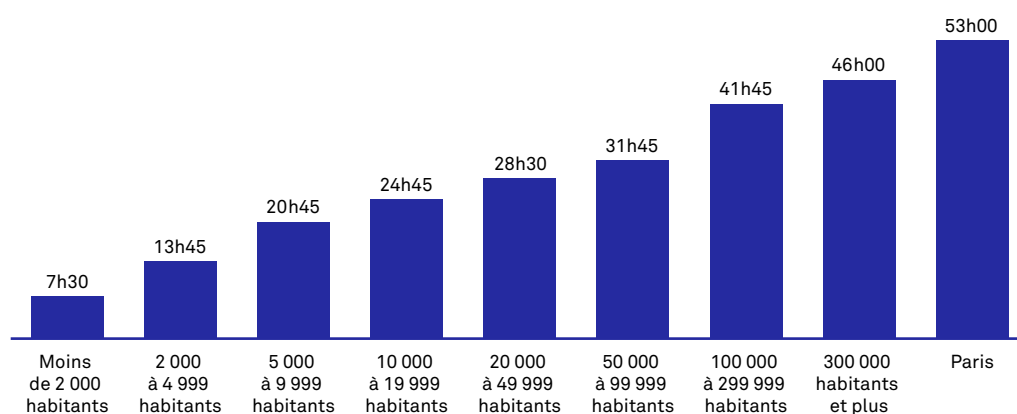
	Moins de 4 heures	4 heures à moins de 8 heures	8 heures à moins de 12 heures	12 heures à moins de 20 heures	20 heures à moins de 30 heures	30 heures et plus	Total
Bibliothèques niveau 1				36 %	44 %	20 %	100 %
Bibliothèques niveau 2			25 %	33 %	31 %	11 %	100 %
Bibliothèques niveau 3		42 %	16 %	20 %	17 %	4 %	100 %
Ensemble des bibliothèques		21 %	15 %	27 %	27 %	10 %	100 %
Points d'accès au livre	40 %	30 %	10 %	11 %	6 %	4 %	100 %

Lecture : parmi les bibliothèques de niveau 1, 36 % sont ouvertes de 12 à 19 heures par semaines.

La moyenne des heures d'ouverture croît en proportion de la taille de la population couverte. Dans le détail, elle croît très rapidement jusqu'au seuil de 100 000 habitants (horaire moyen de 36 heures hebdomadaires) pour ensuite croître plus modérément.

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires en 2010 selon la taille de la population couverte

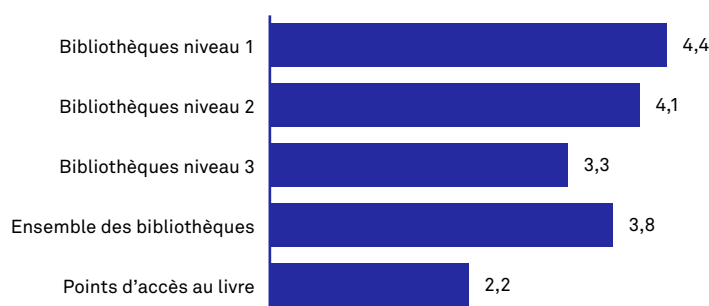
Échantillon de 6 479 établissements de lecture
Données pondérées, variable C101 (niveau d'imputation : 1 %)



Le nombre de jours d'ouverture hebdomadaires¹ est de 3,8 pour les bibliothèques et de 2,2 pour les points d'accès au livre. Il se situe à près de 5 jours pour les bibliothèques couvrant une population de 5 000 à 300 000 habitants (4 jours ³/₄) et s'établit à 5 jours au-delà de 300 000 habitants.

Nombre moyen de jours d'ouvertures hebdomadaires en 2010 selon le type d'établissement de lecture

Échantillon de 6 479 établissements de lecture
Données pondérées, variable C102 (niveau d'imputation : 13 %)



1. Déduit du nombre annuel rapporté à 52 semaines.

2.4 L'OFFRE COMPLÉMENTAIRE AU LIVRE

Au regard des critères définis par le ministère de la Culture et de la Communication une discothèque s'apprécie par une collection minimale de documents phonographiques, estimée à 500 documents prêtables. Sur ce simple critère, on peut estimer que 17 % des établissements de lecture assurent également un rôle de discothèques.

Une vidéothèque s'apprécie par une collection minimale de documents vidéographiques, estimée à 100 documents prêtables. Sur ce simple critère on dénombre également 17 % de vidéothèques.

A contrario, 77 % des établissements de lecture interviennent exclusivement sur le prêt de livres.

Répartition des établissements de lecture selon la population couverte et le type de prêts, champ de l'analyse descriptive de la situation en 2010

Données pondérées, échantillon de 6 479 établissements de lecture
Les phonogrammes intègrent les livres enregistrés

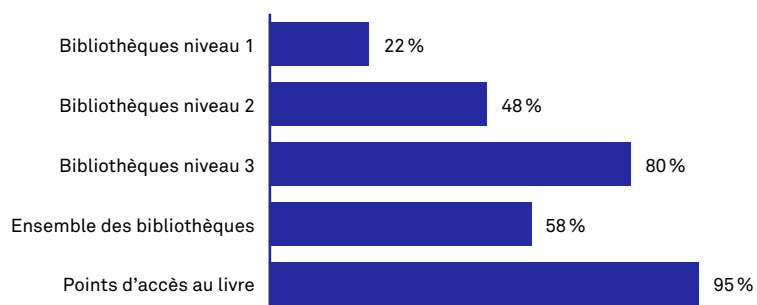
	Livres uniquement	Livres et phonogrammes	Livres et vidéogrammes	Livres, phonogrammes et vidéogrammes	Nombre d'établissements de lecture
Paris *				< 1	< 1
300 000 habitants et plus				7	7
100 000 à 299 999 habitants			1	36	37
50 000 à 99 999 habitants	4	4	1	61	71
20 000 à 49 999 habitants	25	27	18	158	228
10 000 à 19 999 habitants	105	46	32	143	327
5 000 à 9 999 habitants	271	105	61	213	650
2 000 à 4 999 habitants	909	130	113	132	1 284
Moins de 2 000 habitants	3 696	38	107	34	3 874
Total	5 010	351	333	785	6 479
	77 %	5 %	5 %	12 %	100 %

* La ville de Paris possède un réseau de 66 établissements, dont 58 bibliothèques de prêt et 16 bibliothèques spécialisées (ainsi que trois établissements de gestion). Paris ne dispose pas en propre d'une bibliothèque centrale. Raisonant ici en termes d'unité administrative, le réseau de la ville de Paris compte un, cumulant l'ensemble des lieux d'accueil. Par ailleurs, le système de pondération implique que, rapporté à l'échantillon de 6 479 établissements (et non pas l'exhaustivité des quelques 15 000 établissements de lecture publique), le réseau de la ville de Paris ne compte plus pour 1 mais pour 0,42.

Au vu des critères énoncés ci-dessus, on peut calculer la proportion des établissements dont le prêt de livres est l'activité largement majoritaire voire quasi exclusive. Cela ne préjuge en rien de la présence éventuelle de quelques documents audio ou vidéo au sein de ces structures, présence toutefois insuffisante pour constituer une offre véritable au regard du ministère.

Proportion 2010 d'établissements de lecture intervenant exclusivement sur le prêt de livres

Données pondérées, échantillon de 6 479 établissements de lecture



2.5 LES COLLECTIONS ET ACQUISITIONS

2.5.1 Les collections

En 2010, chaque bibliothèque disposait d'un fonds d'en moyenne 28 115 livres imprimés soit un volume de 258 livres pour 100 habitant. Les points d'accès au livre proposent très logiquement un fonds plus réduit, avec en moyenne 2 841 livres imprimés. Cependant, le volume de livres pour 100 habitants est à peine inférieur à celui des bibliothèques avec un niveau de 206.

Fonds des livres imprimés

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable D128 (niveau d'imputation : 6 %)

	2010	
	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants
Bibliothèques niveau 1	61 828	321
Bibliothèques niveau 2	32 563	225
Bibliothèques niveau 3	10 678	203
Ensemble des bibliothèques	28 115	258
Points d'accès au livre	2 841	206

Par ailleurs, 62 % des bibliothèques et 20 % des points d'accès au livre proposent des publications en série imprimées, avec une moyenne de 2 000 documents pour les bibliothèques (5 000 pour les bibliothèques de niveau 1) et 75 documents pour les points d'accès au livre.

En 2010, 59 % des bibliothèques disposaient d'un fonds de **documents sonores** (sur support), qu'il s'agisse de musique ou de livres enregistrés, pour seulement 13 % au sein des points d'accès au livre. En intégrant les établissements n'en n'ayant pas, on peut estimer qu'en moyenne une bibliothèque pouvait proposer un fonds d'une ampleur moyenne de près de 2 900 documents sonores, soit un ratio de 26 documents sonores pour 100 habitants.

Répartition des établissements de lecture publique selon l'ampleur du fonds des documents sonores

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable D409 (niveau d'imputation : 6 %)

	Aucun document sonore	Au moins un document sonore	dont 1 à 49 documents sonores	dont 50 documents sonores et plus	Total
Bibliothèques niveau 1	14 %	86 %	5 %	82 %	100 %
Bibliothèques niveau 2	32 %	68 %	9 %	59 %	100 %
Bibliothèques niveau 3	59 %	41 %	12 %	29 %	100 %
Ensemble des bibliothèques	41 %	59 %	10 %	49 %	100 %
Points d'accès au livre	87 %	13 %	6 %	7 %	100 %

Fonds des documents sonores

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable D409 (niveau d'imputation : 6 %)

	2010	
	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants
Bibliothèques niveau 1	7 258	37,7
Bibliothèques niveau 2	3 789	26,2
Bibliothèques niveau 3	439	8,3
Ensemble des bibliothèques	2 881	26,4
Points d'accès au livre	56	4,0

En complément de l'activité de prêt de livres et de documents sonores, 44 % des bibliothèques et 10 % des points d'accès au livre mettent à disposition des **documents vidéo** (sur support).

La proportion d'établissements mettant à disposition ces documents, tout comme le nombre moyen de documents dans le fonds de prêt, décroît en fonction de la taille de l'établissement. La césure majeure s'opère en réalité entre le niveau 2 et le niveau 3 des bibliothèques plutôt qu'entre les bibliothèques et les points d'accès au livre. Les « petites bibliothèques » de niveau 3 sont encore en retrait sur ces nouvelles offres.

Répartition des établissements de lecture publique selon l'ampleur du fonds des documents vidéo

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre

	Aucun document vidéo	Au moins un document vidéo	dont 1 à 49 documents vidéo	dont 50 documents vidéo et plus	Total
Bibliothèques niveau 1	25 %	75 %	9 %	66 %	100 %
Bibliothèques niveau 2	45 %	55 %	10 %	45 %	100 %
Bibliothèques niveau 3	75 %	25 %	9 %	16 %	100 %
Ensemble des bibliothèques	56 %	44 %	9 %	35 %	100 %
Points d'accès au livre	90 %	10 %	5 %	5 %	100 %

Fonds des documents vidéo sur support

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable D411 (niveau d'imputation : 6 %)

	2010	
	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants
Bibliothèques niveau 1	2 332	12,1
Bibliothèques niveau 2	1 041	7,2
Bibliothèques niveau 3	115	2,2
Ensemble des bibliothèques	865	7,9
Points d'accès au livre	21	1,5

Enfin, seul 1 % des bibliothèques disposait en 2010 d'un fonds de livres électroniques¹ (4 % pour les bibliothèques de niveau 1, 1 % pour celles de niveau 2 et moins de 1 % pour celles de niveau 3). Aucun des points d'accès au livre ayant répondu ne dispose de ce type de document.

Sur ces bases, on peut additionner de manière quelque peu arbitraire le nombre de documents, qu'il s'agisse de livres imprimés, de publications imprimées, de documents sonores ou vidéo ou encore de livres électroniques.

Selon cette approche, une bibliothèque dispose d'un fonds moyen de près de 33 900 documents dont 83 % est constitué par des livres imprimés. Au sein des bibliothèques de niveau 1, les documents autres que les livres imprimés représentent 29 % des documents, contre 10 % pour les bibliothèques de niveau 3 et même 5 % pour les points d'accès au livre.

Description des fonds totaux selon le type de documents

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variables D128, D315, D409, D411 et D501

	Livres imprimés	Publications en série imprimées	Documents sonores	Documents vidéo	Total	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants
Bibliothèques niveau 1	81 %	7 %	9 %	3 %	100 %	76 436	397
Bibliothèques niveau 2	82 %	5 %	10 %	3 %	100 %	39 522	273
Bibliothèques niveau 3	90 %	5 %	4 %	1 %	100 %	11 826	225
Ensemble des bibliothèques	83 %	6 %	9 %	3 %	100 %	33 866	311
Points d'accès au livre	95 %	3 %	2 %	1 %	100 %	2 993	217

Ces différents résultats permettent également d'estimer par extrapolation² le volume total de documents mis à disposition au sein des 15 600 bibliothèques et des points d'accès au livre implantés en France. On en déduit que **les établissements de lecture publique proposent un peu plus de 263 millions de documents dont près de 235 millions de livres.**

Description des fonds totaux selon le type de documents

Extrapolation à l'ensemble des bibliothèques
et points d'accès au livre implantés en France

	Livres imprimés	Documents sonores	Documents vidéo	Publications en séries imprimées	Livres électroniques	Cumul
Ensemble des bibliothèques	211 700 000	21 700 000	6 500 000	140 000	35 000	240 075 000
Points d'accès au livre	22 900 000	450 000	170 000	45 000	0	23 565 000
Cumul	234 600 000	22 150 000	6 670 000	185 000	35 000	263 640 000

1. 71 % des réponses étaient, pour cette variable, « vide ». On a ici considéré que l'absence de réponse signifiait « zéro » (variable D501).

2. Simple multiplication du nombre total d'établissements et des volumes moyens par établissement.

2.5.2 Les acquisitions en documentation

La totalité des bibliothèques et 62 % des points d'accès au livre ont réalisé des acquisitions de **livres imprimés** en 2010. Parmi les points d'accès au livre, seule la moitié d'entre eux a acquis 50 livres ou plus.

En moyenne, les bibliothèques ont fait l'acquisition d'approximativement 1 600 livres imprimés, soit un ratio de 15 livres pour 100 habitants, niveau légèrement supérieur à celui des points d'accès au livre (11,3 livres pour 100 habitants).

Acquisition des livres imprimés

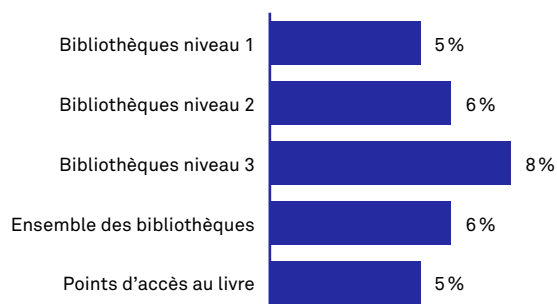
Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable D129 (niveau d'imputation : 8 %)

	2010	
	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants
Bibliothèques niveau 1	3 089	16,0
Bibliothèques niveau 2	1 827	12,6
Bibliothèques niveau 3	877	16,6
Ensemble des bibliothèques	1 632	15,0
Points d'accès au livre	156	11,3

Les volumes de livres acquis représentent 6 % du fonds disponible des bibliothèques.

Proportion de livres imprimés acquis en 2010 par rapport au fonds

Échantillon de 6 479 établissements de lecture



Concernant les **documents sonores**, une bibliothèque sur deux (48 %) a fait des acquisitions en 2010, résultats variant très sensiblement selon le type de bibliothèque (80 % pour le niveau 1, 57 % pour le niveau 2 et 29 % pour le niveau 3). Seuls 6 % des points d'accès au livre ont réalisé de telles acquisitions.

Acquisition de documents sonores

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable D410 (niveau d'imputation : 6 %)

	2010	
	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants
Bibliothèques niveau 1	550	2,9
Bibliothèques niveau 2	260	1,8
Bibliothèques niveau 3	38	0,7
Ensemble des bibliothèques	213	2,0
Points d'accès au livre	5	0,3

Ces volumes d'acquisitions représentent globalement 7 % du fonds des bibliothèques. On remarque ainsi que les efforts d'acquisition sont légèrement plus conséquents pour les documents sonores que pour les livres imprimés (6 %).

En précisant que la proportion d'établissements ayant réalisé des acquisitions de documents sonores est plus faible que celle des établissements ayant déjà un fonds (il n'y a pas ou peu de phénomènes d'entrée de nouvelles bibliothèques dans ce champ spécifique), on peut calculer le taux d'acquisition sur le seul univers des établissements proposant des documents sonores. Dans ce cadre, le taux d'acquisition des bibliothèques est de 9 % (au lieu de 7 %) et de 19 % pour les points d'accès au livre. Ces derniers sont peu nombreux (13 %) à avoir fait le choix de proposer ces documents sonores. Ils sont encore moins nombreux (6 %) à avoir réalisé des acquisitions. En revanche, lorsqu'ils l'ont fait, ils ont été très actifs, réalisant des acquisitions à hauteur de 19 % de leur fonds.

Enfin, concernant les documents vidéo, 36 % des bibliothèques et 4 % des points d'accès au livre ont engagé des acquisitions. Le taux d'acquisition par rapport au fonds est très élevé avec 15 % pour les bibliothèques et même 14 % pour les points d'accès au livre.

Acquisition de documents vidéo

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable D412 (niveau d'imputation : 6 %)

	2010	
	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants
Bibliothèques niveau 1	332	1,7
Bibliothèques niveau 2	155	1,1
Bibliothèques niveau 3	21	0,4
Ensemble des bibliothèques	127	1,2
Points d'accès au livre	3	0,2

2.5.3 Les dépenses d'acquisitions

Les différentes acquisitions des bibliothèques en 2010 se sont traduites par un budget moyen de 29 615 €, soit 270 € pour 100 habitants. Ce ratio est près de trois fois plus faible pour les points d'accès au livre.

Les dépenses totales d'acquisitions

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable F714 (niveau d'imputation : 4 %)

	2010	
	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants
Bibliothèques niveau 1	67 719 €	351,8 €
Bibliothèques niveau 2	35 496 €	243,7 €
Bibliothèques niveau 3	9 447 €	176,2 €
Ensemble des bibliothèques	29 615 €	269,7 €
Points d'accès au livre	1 278 €	93,4 €

En extrapolant les montants moyens à l'ensemble des bibliothèques et points d'accès au livre de France, **on peut estimer que le montant total des dépenses d'acquisition des bibliothèques s'est élevé en 2010 à 223 millions d'euros auxquels il convient d'ajouter 10 millions d'euros pour les points d'accès au livre.**

2.6 LE PUBLIC ET LES PRÊTS

Depuis 2004 le service du livre et de la lecture signale trois types d'utilisateurs des bibliothèques :

- le fréquentant, celui qui sans utiliser nécessairement un service signalé de la bibliothèque utilise le lieu temporairement¹. Le fréquentant est inscrit ou non inscrit. On comptabilise ici en fait le nombre de passages ou visites physiques et virtuel(le)s à la bibliothèque, le fréquentant pouvant venir plusieurs fois. On parlera ainsi de **fréquentation** ;
- **l'utilisateur inscrit**, celui qui utilise au moins un service de la bibliothèque en ayant eu à s'identifier auprès de la bibliothèque ;
- **l'utilisateur emprunteur**, celui qui utilise à minima le service d'emprunt de documents.

Précisons que les données de fréquentation sont cependant les plus fragiles. Elles sont objectivement difficiles à mesurer et donnent lieu, pour les trois quarts des établissements à une absence de réponse. Elles ne sont donc présentées dans ce rapport qu'au sein du chapitre suivant analysant les évolutions 2005-2010, en insistant sur la dimension plus illustrative que robuste de ces données.

2.6.1 Les inscrits

En moyenne, les bibliothèques recensaient, en 2010, 1 823 inscrits actifs, soit 16,6 inscrits pour 100 habitants. Ce taux de « captation » décroît avec le type de bibliothèques. Les bibliothèques de niveau 1, celles mettant en œuvre les moyens les plus importants, touchent près de 20 inscrits pour 100 habitants. Ce score n'est que 13 pour les bibliothèques de niveau 3 et même un peu moins de 12 pour les points d'accès au livre.

Les inscrits actifs

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable E101 (niveau d'imputation : 2 %)

	2010	
	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants
Bibliothèques niveau 1	3 840	19,9
Bibliothèques niveau 2	2 208	15,2
Bibliothèques niveau 3	716	13,3
Ensemble des bibliothèques	1 823	16,6
Points d'accès au livre	158	11,6

1. Des toilettes à l'espace d'étude en passant par la photocopieuse, de la consultation documentaire à l'emprunt en passant par la visite d'une exposition. En somme, de l'usage de la bibliothèque dans sa destination initiale canonique à un emploi périphérique commun à de nombreux lieux publics.

Ces données moyennes reflètent une extraordinaire hétérogénéité. En écartant les valeurs extrêmes, on observe que, pour 90 % des établissements de lecture publique, le ratio du nombre d'inscrits pour 100 habitants varie de 2 à 40. Le profil socio-démographique des populations couvertes mais également la qualité de l'offre peuvent contribuer à expliquer ces très fortes variations. L'annexe 5.5 développe la question de la cohérence entre le nombre moyen d'inscrits et le ratio pour 100 habitants.

2.6.2 Les emprunteurs

Au sein des bibliothèques, 84 % des inscrits actifs réalisent des emprunts. Cette proportion monte à 96 % pour les points d'accès au livre. Ainsi, une bibliothèque recense en moyenne 1 523 emprunteurs, pour 151 pour les points d'accès au livre.

Les emprunteurs actifs

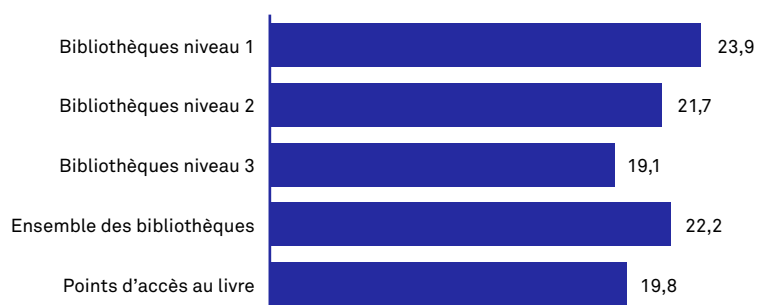
Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable E103 (niveau d'imputation : 15 %)

	2010	
	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants
Bibliothèques niveau 1	3 196	16,6
Bibliothèques niveau 2	1 819	12,5
Bibliothèques niveau 3	618	11,5
Ensemble des bibliothèques	1 523	13,9
Points d'accès au livre	151	11,1

Connaissant le nombre d'emprunteurs mais également l'ampleur des fonds, on peut estimer le nombre moyen de documents disponibles par emprunteur. Pour les bibliothèques, ce ratio s'établit en 2010 à 22 documents par emprunteur et s'avère relativement stable quel que soit le type de bibliothèque.

Nombre moyen de documents disponibles par emprunteur en 2010 (Livres imprimés, publications en séries imprimées, documents sonores et vidéo et livres électroniques)

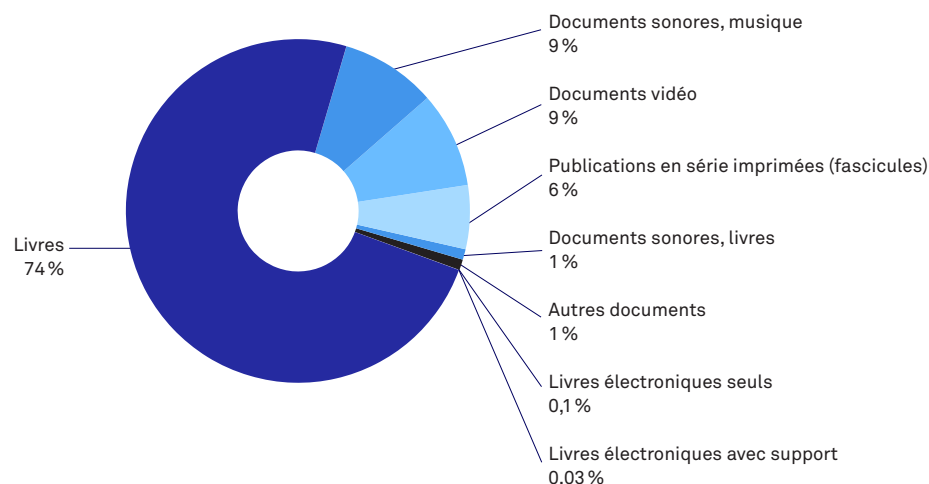
Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variables D128, D315, D409, D411, D501 et E103



Au-delà de cet indicateur global, il est intéressant de décrire dans le détail les types de documents prêtés. En 2010, on peut estimer que les documents vidéo et documents sonores représentaient chacun 9 % des prêts des bibliothèques, les publications en série imprimées 6 %. Le livre électronique demeure marginal.

Détail des types de documents prêtés en 2010 champ des seules bibliothèques 2010

Échantillon de 3 121 bibliothèques hors points d'accès au livre
Données pondérées, variables E203 à E239



En 2010, on dénombre en moyenne 1 500 emprunteurs par bibliothèque, qui empruntent, toujours en moyenne, 486 documents dont 348 livres (72 %). Ainsi, une bibliothèque « type » réalisait environ 53 000 prêts.

Description de l'activité de prêts des établissements de lecture en 2010

Échantillon de 6 479 établissements de lecture
Données pondérées, variables E103, E203 et E239
(niveau d'imputation : emprunteur 2 %, prêts de livres 7 %, prêts totaux 38 %)

	Nombre moyen d'emprun- teurs actifs par établissement	Nombre moyen de prêts de livres par établissement	Nombre de prêts de livres par établissement pour 100 hab.	Nombre moyen de prêts de livres par emprunteur	Nombre moyen de prêts (livres et autres) par établissement	Nombre de prêts (livres et autres) pour 100 habitants	Nombre moyen de prêts (livres et autres) par emprunteur	Part des livres dans le total
Bibliothèques niveau 1	3 196	83 155	432	26,0	123 325	641	38,6	67 %
Bibliothèques niveau 2	1 819	44 939	309	24,7	62 595	430	34,4	72 %
Bibliothèques niveau 3	618	14 638	273	23,7	17 141	320	27,7	85 %
Ensemble des bibliothèques	1 523	38 263	348	25,1	53 346	486	35,0	72 %
Points d'accès au livre	151	2 789	204	18,4	3 176	232	21,0	88 %

2.7 LE PERSONNEL

En 2010, chaque bibliothèque employait, à temps plein ou temps partiel, en moyenne 7,7 personnes (hors bénévoles), chaque point d'accès au livre 1,4 personnes.

Personnels travaillant au sein des bibliothèques (temps plein ou temps partiel, hors bénévoles)

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable G101 (niveau d'imputation : 14 %)

	2010	
	Nombre moyen par établissement	Ratio pour 10 000 habitants
Bibliothèques niveau 1	16,2	8,4
Bibliothèques niveau 2	8,5	5,8
Bibliothèques niveau 3	3,5	6,5
Ensemble des bibliothèques	7,7	7,0
Points d'accès au livre	1,4	10,3

À ces personnes, il convient d'ajouter en moyenne 5,7 bénévoles pour les bibliothèques et 4,5 pour les points d'accès au livre. Au global, les personnels rémunérés représentent 57 % des effectifs totaux des bibliothèques (83 % dans les bibliothèques de niveau 1) et 23 % des effectifs totaux des points d'accès au livre.

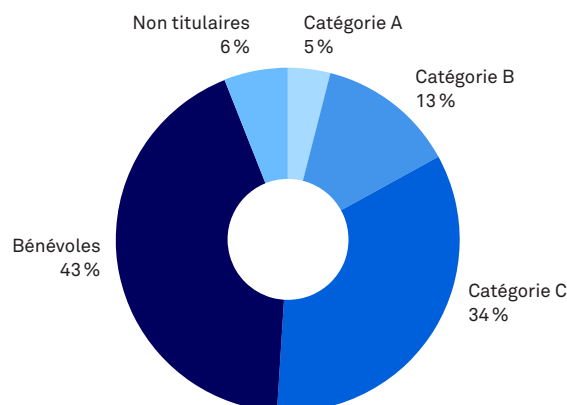
Effectifs moyens des personnels rémunérés ou bénévoles

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variables G101 à G129

	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre
Personnels rémunérés	16,2	8,5	3,5	7,7	1,4
Bénévoles	3,4	6,3	6,3	5,7	4,5
Total	19,6	14,8	9,8	13,4	5,9
Part des personnels rémunérés au sein du nombre total de personnes	83 %	57 %	36 %	57 %	23 %
Part des établissements employant des bénévoles	38 %	53 %	74 %	60 %	81 %
Part des établissements n'employant que des bénévoles	0 %	0 %	12 %	6 %	12 %

Répartition selon leur statut des personnels travaillant au sein des bibliothèques (temps plein ou temps partiel, y compris bénévoles) champ des bibliothèques en 2010 (hors points d'accès au livre)

Données pondérées, variables G103 à G129



La moyenne de 7,7 personnes employées et rémunérées dans les bibliothèques correspond, en prenant en compte les temps partiels, à un équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) de 6,0, soit l'équivalent de 69 % du nombre moyen de personnes rémunérées. Autrement formulé, un poste moyen est employé annuellement pour l'équivalent de 69 % d'un temps complet. Le nombre moyen d'ETPT donne l'image la plus exacte des moyens humains mobilisés au sein des établissements.

Pour les bibliothèques de niveau 1 et 2, le ratio entre ETPT et personnel est élevé (respectivement 88 % et 83 %). Il est en retrait pour les bibliothèques de niveau 3 (54 %) a fortiori pour les points d'accès au livre (24 %).

Notons enfin que seule une bibliothèque sur cinq (18 %) ne recourt qu'à des personnels embauchés à temps plein (26 % pour les bibliothèques de niveau 1).

Équivalent temps plein annuel travaillé au sein des établissements de lecture publique

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre

Données pondérées, variables G201 (niveau d'imputation : 12 %)

La part des établissements avec uniquement des temps plein est calculée sur la base d'un ratio ETPT sur personnel supérieur ou égal à 95 %.

	Nombre moyen d'ETPT	Ratio ETPT / personnel	ETPT pour 100 inscrits	Part des établissements avec uniquement des temps plein
Bibliothèque niveau 1	14,2	88 %	0,37	26 %
Bibliothèque niveau 2	7,0	83 %	0,32	22 %
Bibliothèque niveau 3	1,9	54 %	0,26	13 %
Ensemble des bibliothèques	6,0	78 %	0,33	18 %
Points d'accès au livre	0,3	24 %	0,21	3 %

Pour les bibliothèques, l'emploi de ces personnels a nécessité un budget moyen en 2010 de 207 000 €, soit près de 1 900 € pour 100 habitants. Les budgets sont à l'évidence très variables selon le type d'établissement, y compris lorsque l'on analyse les montants moyens rapportés aux ETPT. Ces écarts traduisent la plus ou moins forte proportion de personnels selon leur niveau de qualification.

Les dépenses de personnel en 2010

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variables F201 (niveau d'imputation : 13 %) et G201

	Montant moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants	Montant moyen par ETPT	Montant moyen par inscrit actif
Bibliothèque niveau 1	507 243 €	2 635 €	35 721 €	132 €
Bibliothèque niveau 2	239 911 €	1 647 €	34 273 €	109 €
Bibliothèque niveau 3	55 269 €	1 031 €	29 089 €	77 €
Ensemble des bibliothèques	206 981 €	1 885 €	34 497 €	114 €
Points d'accès au livre	7 153 €	523 €	23 843 €	45 €

2.8 LES INVESTISSEMENTS

En intégrant les établissements qui n'ont pas investi en 2010, les bibliothèques avaient un budget moyen d'investissement de 49 355 €, soit près de 450 € pour 100 habitants.

Si les investissements moyens décroissent selon le niveau de bibliothèques, ce constat ne vaut pas pour le ratio pour 100 habitants. Les bibliothèques de niveau 3 ont comparativement autant investi que celles de niveau 1, toutes deux devant assez largement les bibliothèques de niveau 2.

Ce même indicateur est en retrait de 40 % pour les points d'accès au livre par rapport à l'ensemble des bibliothèques.

Les dépenses d'investissements en 2010

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variables F101 (niveau d'imputation : 13 %)

	Montant moyen par établissement	Ratio pour 100 habitants
Bibliothèque niveau 1	98 173 €	510 €
Bibliothèque niveau 2	47 848 €	328 €
Bibliothèque niveau 3	28 380 €	529 €
Ensemble des bibliothèques	49 355 €	449 €
Points d'accès au livre	3 542 €	259 €

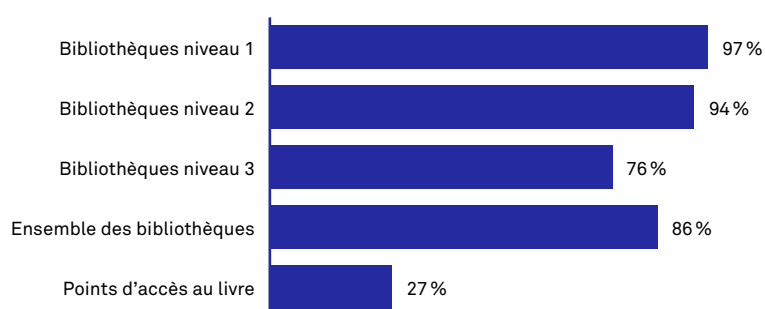
2.9 MODALITÉS D'ORGANISATION

2.9.1 Informatisation du catalogue

Si pour la totalité ou presque des bibliothèques de niveau 1 et 2 le catalogue est informatisé, on observe un premier décrochage pour les bibliothèques de niveau 3 pour lesquelles ce n'est le cas que trois fois sur quatre. Au sein des points d'accès au livre, le catalogue n'est informatisé qu'une fois sur quatre.

Proportion 2010 d'établissements dont le catalogue est informatisé

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable C201

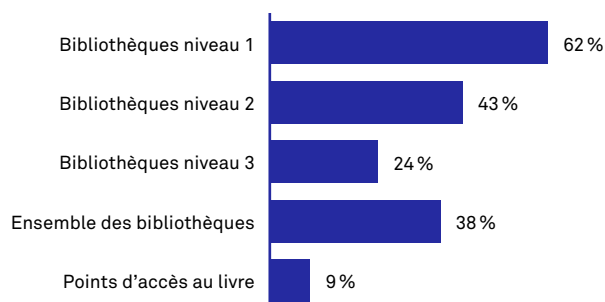


2.9.2 Informatique et internet

La mise en ligne d'un site internet en propre n'est fréquente qu'au sein des bibliothèques de niveau 1, avec un taux de 62 %. Dès le stade des bibliothèques de niveau 2, on ne rencontre que moins d'un établissement sur deux (43 %) à disposer d'un site. Pour le niveau 3, elles ne sont plus que 24 %.

Proportion 2010 d'établissements ayant un site internet

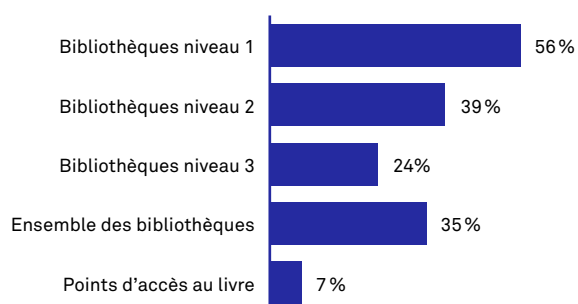
Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable E501



On observe des proportions largement similaires pour l'analyse des établissements ayant un catalogue en ligne. Cette similitude est en réalité trompeuse. Parmi les établissements ayant un site, seuls 65 % proposent leur catalogue en ligne, 35 % ne le font pas. Parmi les établissements n'ayant pas de site en propre, 8 % parviennent cependant, par d'autres solutions, à mettre en ligne leur catalogue. Autrement formulé, 29 % des catalogues mis en ligne le sont en dehors de sites internet propres aux établissements.

Proportion 2010 d'établissements ayant un catalogue en ligne

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable E504



Services complémentaires au site internet

Proportion d'établissements concernés parmi ceux ayant un site internet

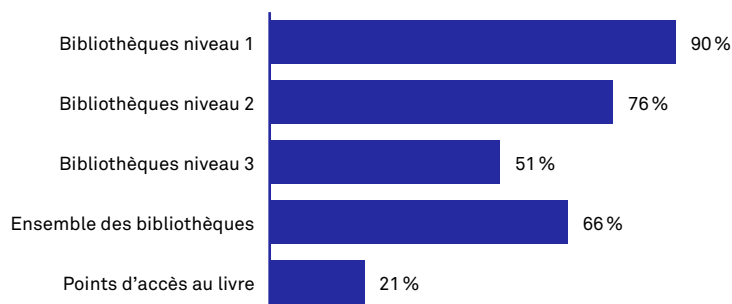
Échantillon de 1 477 bibliothèques et points d'accès au livre ayant un site internet
Données pondérées, variables E507, E509 et E511

	Inscription en ligne	Accès au compte lecteur	Réservations en ligne
Bibliothèque niveau 1	5 %	56 %	45 %
Bibliothèque niveau 2	1 %	51 %	40 %
Bibliothèque niveau 3	3 %	27 %	23 %
Ensemble des bibliothèques	3 %	45 %	37 %
Points d'accès au livre	2 %	4 %	4 %

Les trois quarts des bibliothèques disposent de postes informatiques accessibles au public. Dans la très grande majorité des cas (90 %), ce poste informatique est connecté à internet. Ainsi, sur la base de l'ensemble des bibliothèques, 66 % des établissements offrent un accès à internet.

Proportion 2010 d'établissements offrant un accès à internet dans la bibliothèque

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variable E529



2.9.3 Partenariats et coopération

98 % des bibliothèques et 70 % des points d'accès au livre ont noué en 2010 des partenariats avec des institutions.

Les bibliothèques nouent en moyenne 3,7 partenariats (1,2 pour les points d'accès au livre). Les institutions travaillant avec de jeunes enfants (écoles, centres de loisirs et services à la petite enfance) constituent les interlocuteurs privilégiés puisqu'ils concentrent 60 % des partenariats des bibliothèques et même 81 % pour les points d'accès au livre.

Les collèges et les lycées, disposant de façon systématique d'un CDI, ne regroupent que 13 % des partenariats des bibliothèques municipales (4 % pour les points d'accès au livre).

Enfin, dernière institution majeure pour ces partenariats, les maisons de retraite représentent 10 % des actions de coopération des bibliothèques et 5 % des points d'accès au livre.

Proportions d'établissements ayant noué des partenariats et coopérations avec les institutions en 2010

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre

Données pondérées, variables H101 à H126

Total supérieur à 100 %, une bibliothèque ayant pu nouer des partenariats avec différentes institutions.

	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre
Écoles	99 %	98 %	92 %	95 %	67 %
Collèges	55 %	38 %	18 %	32 %	3 %
Lycées	30 %	18 %	6 %	15 %	1 %
Établissements universitaires	10 %	5 %	1 %	4 %	0 %
Hôpitaux	17 %	10 %	5 %	9 %	1 %
Prisons, Centres de semi-liberté, protection judiciaire de la jeunesse	12 %	3 %	1 %	4 %	0 %
Maisons de retraite	57 %	41 %	24 %	36 %	6 %
Centres sociaux	36 %	25 %	11 %	20 %	3 %
Centres de loisirs	81 %	73 %	46 %	61 %	15 %
Services de la petite enfance	86 %	72 %	50 %	64 %	14 %
Services de l'emploi	15 %	8 %	3 %	7 %	1 %
Autres	32 %	23 %	16 %	22 %	6 %

Lecture : 55 % des bibliothèques de niveau 1 ont noué des partenariats ou mis en place des coopérations avec un ou des collèges.

Par ailleurs, 51 % des bibliothèques ont mis en place des partenariats avec des équipements culturels (71 % pour les bibliothèques de niveau 1, 51 % pour le niveau 2 et 41 % pour le niveau 3).

Proportions d'établissements ayant noué des partenariats et coopérations avec des équipements culturels en 2010

Échantillon de 1 671 bibliothèques ayant répondu au rapport complet (hors points d'accès au livre)

Données pondérées, variables H202 à H216

Total supérieur à 100 %, une bibliothèque ayant pu nouer des partenariats avec différentes institutions.

	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques
Musées, centres d'art, ...	28 %	17 %	12 %	17 %
Archives	19 %	12 %	10 %	12 %
Conservatoire ou école de musique	49 %	32 %	23 %	31 %
Cinéma	32 %	21 %	9 %	18 %
Théâtre	26 %	16 %	11 %	16 %
Salle de spectacle ou troupe de spectacle vivant	37 %	28 %	19 %	25 %
Librairie	36 %	26 %	17 %	24 %
Autres	15 %	9 %	6 %	9 %

2.9.4 Actions et services au sein de l'établissement

83 % des bibliothèques ont conduit, en 2010, des actions telles que des expositions ou des manifestations diverses en leur sein. Sur ce thème, les bibliothèques de niveau 1 et 2 ne montrent pas d'écart, avec respectivement des scores de 98 % et 95 %. Les bibliothèques de niveau 3, bien que très nombreuses à organiser ces événements (83 %), sont légèrement en retrait. Ces actions complémentaires du cœur d'activité des bibliothèques sont donc très fréquentes, montrant ainsi l'extension de leur périmètre d'intervention.

Cette remarque vaut également pour les points d'accès au livre puisque 45 % d'entre eux organisent ces manifestations.

Proportions d'établissements ayant organisé des expositions ou des manifestations en 2010

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre

Données pondérées, variables H401 à H428

Total supérieur à 100 %, une bibliothèque ayant pu organiser différentes manifestations.

	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre
Expositions	93 %	82 %	56 %	72 %	25 %
Manifestations	95 %	91 %	76 %	84 %	39 %
<i>dont conférences, rencontres, lectures</i>	85 %	71 %	44 %	60 %	18 %
<i>dont concerts, projections</i>	59 %	35 %	13 %	29 %	6 %
<i>dont heure du conte</i>	81 %	74 %	51 %	64 %	21 %
<i>dont clubs de lecteurs, ateliers d'écriture</i>	62 %	47 %	26 %	39 %	8 %
<i>dont fêtes, salons du livre, festivals</i>	41 %	35 %	25 %	31 %	10 %
<i>dont autres manifestations</i>	55 %	49 %	33 %	42 %	15 %

En moyenne, une bibliothèque a organisé 28 événements (exposition ou manifestation) en 2010, pour une moyenne de près de 4 événements au sein des points d'accès au livre. On observe logiquement une décroissance du nombre d'événements selon le niveau des bibliothèques. Cette décroissance est directement liée à l'effet taille. En comparant le nombre d'événements au nombre d'inscrits, les 3 niveaux de bibliothèques montrent les mêmes taux.

Nombre annuel moyen d'expositions et de manifestations en 2010

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variables H402 à H407

	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre
Expositions – Pour tous publics	5,4	3,4	1,4	2,8	0,5
Expositions – Pour enfants	2,0	1,2	0,6	1,1	0,2
Manifestations – Pour tous publics	19,9	10,3	3,1	8,9	0,9
Manifestations – Pour enfants	30,2	18,1	6,6	15,0	2,1
Total	57,5	33,0	11,7	27,8	3,7

En entrant dans le descriptif détaillé des manifestations organisées, il convient tout d'abord de noter la place prépondérante des manifestations à destination des enfants qui représentent près des deux tiers de l'ensemble. Les actions envers le « tout public » sont toujours minoritaires, mais sont comparativement plus nombreuses au sein des établissements de niveau 1 et 2.

L'importance spécifique accordée au public des enfants se manifeste par la part de « l'heure du conte » qui concentre à elle seule 41 % des manifestations organisées par les bibliothèques. En raisonnant en dehors de « l'heure du conte », les proportions s'inversent, les manifestations « tout public » représentant les deux tiers des manifestations des bibliothèques, les manifestations « enfant » un tiers.

Répartition des manifestations organisées en 2010 selon leur type

Échantillon de 6 479 bibliothèques et points d'accès au livre
Données pondérées, variables H410 à H430

	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre
Conférences, rencontres, lectures – Pour tous publics	14 %	14 %	12 %	14 %	11 %
Conférences, rencontres, lectures – Pour enfants	6 %	6 %	7 %	6 %	8 %
Concerts, projections – Pour tous publics	10 %	6 %	2 %	7 %	3 %
Concerts, projections – Pour enfants	5 %	3 %	1 %	3 %	1 %
Heure du conte – Pour enfants	37 %	43 %	47 %	41 %	51 %
Clubs de lecteurs, ateliers d'écriture – Pour tous publics	8 %	10 %	11 %	9 %	6 %
Clubs de lecteurs, ateliers d'écriture – Pour enfants	3 %	3 %	3 %	3 %	2 %
Fêtes, salons du livre, festivals – Pour tous publics	1 %	2 %	3 %	2 %	4 %
Fêtes, salons du livre, festivals – Pour enfants	1 %	1 %	2 %	1 %	2 %
Autres – Pour tous publics	6 %	4 %	6 %	6 %	6 %
Autres – Pour enfants	8 %	7 %	8 %	8 %	7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Sous total tous publics	40 %	36 %	33 %	37 %	29 %
Sous total pour enfants	60 %	64 %	67 %	63 %	71 %

Par ailleurs, 58 % des bibliothèques organisent des manifestations en dehors de leur propre établissement (en moyenne 12 par an pour celles qui le font).

Proportions d'établissements ayant organisé, en 2010, des actions en dehors de leur établissement

Échantillon de 1 671 bibliothèques ayant répondu au rapport complet (hors points d'accès au livre)
Données pondérées, variables H501 et H502

	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques
Proportion d'établissements concernés	70 %	60 %	52 %	58 %
Nombre moyen d'actions (pour les établissements concernés)	19	10	9	12

Enfin, 78 % des bibliothèques conduisent des actions à destination de publics spécifiques, que ce soit en leur enceinte ou en dehors (90 % pour les bibliothèques de niveau 1, 81 % pour le niveau 2 et 73 % pour le niveau 3).

Proportions d'établissement conduisant des actions en 2010 à destination de publics spécifiques selon la nature des publics

Échantillon de 1 671 bibliothèques ayant répondu au rapport complet (hors points d'accès au livre)
Données pondérées, variables H701 à H719

	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques
Personnes âgées	64 %	51 %	42 %	50 %
Personnes en situation de handicap	43 %	31 %	22 %	29 %
Jeunes	67 %	52 %	47 %	53 %
Petite enfance	82 %	69 %	55 %	65 %
Personnes en recherche d'emploi	21 %	12 %	4 %	10 %
Personnes en situation illettrisme	19 %	13 %	6 %	11 %
Populations immigrées	21 %	11 %	4 %	10 %

Répartition des actions à destination de publics spécifiques selon la nature des publics

Échantillon de 1 671 bibliothèques ayant répondu au rapport complet (hors points d'accès au livre)
Données pondérées, variables H702 à H720

	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques
Nombre moyen d'actions conduites en 2010	54	29	17	29
Personnes âgées	10 %	12 %	18 %	13 %
Personnes en situation de handicap	10 %	9 %	8 %	9 %
Jeunes	37 %	37 %	32 %	35 %
Petite enfance	38 %	38 %	41 %	39 %
Personnes en recherche d'emploi	2 %	1 %	1 %	1 %
Personnes en situation illettrisme	2 %	2 %	1 %	1 %
Populations immigrées	2 %	1 %	0 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

3. LES GRANDES TENDANCES DE LA PÉRIODE 2005-2010

/

Pour mémoire, le champ d'analyse des évolutions 2005-2010 est réduit par rapport à celui de la seule description de la situation 2010 (cf. 1.3). Travaillant sur des bases différentes, et bien que dans les deux cas les réponses aient été apurées et pondérées, on pourra observer des résultats légèrement différents pour l'année 2010 selon que l'on analyse le seul champ 2010 ou le champ 2005-2010.

3.1 LES MOYENS ENGAGÉS

3.1.1 Les dépenses d'investissement

Rappelons tout d'abord, comme le précisait le précédent rapport, que les dépenses d'investissement qui croissaient depuis 1998, avaient connu une décrue de 2001 à 2003, puis une reprise en 2004.

Entre 2005 et 2010, ces budgets ont connu de fortes évolutions. Ainsi, en 2005, les bibliothèques bénéficiaient d'un budget équivalent à 395€ pour 100 habitants. Entre 2006 et 2007, on a assisté à de très fortes progressions pour atteindre un niveau de 737€ (soit +86 % par rapport à 2005). Depuis, la tendance s'est inversée, l'effort d'investissement étant en retrait pour atteindre 499 pour 100 habitants en 2010, soit -32 % par rapport à 2007 année record. Cependant 2010 se situe toujours à un niveau supérieur de 26 % à celui de 2005. Les budgets d'investissements subissent de très fortes variations conjoncturelles.

Montant moyen du budget d'investissement pour 100 habitants, champ des bibliothèques sur la période 2005-2010

Échantillon de 2 028 bibliothèques hors points d'accès au livre



Montant moyen du budget d'investissement pour 100 habitants, champ des établissements de lecture sur la période 2005-2010

Échantillon de 4 177 bibliothèques et points d'accès au livre

Données pondérées, variable F101 (niveau d'imputation : maximal 27 % (2009), minimal 21 % (2010))

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bibliothèques niveau 1	660 €	949 €	909 €	654 €	542 €	529 €
Bibliothèques niveau 2	314 €	728 €	1 039 €	846 €	570 €	367 €
Bibliothèques niveau 3	167 €	178 €	189 €	240 €	465 €	614 €
Ensemble des bibliothèques	395 €	642 €	737 €	595 €	528 €	499 €
Points d'accès au livre	228 €	223 €	216 €	271 €	399 €	646 €

Les efforts d'investissement précédemment présentés reflètent des situations moyennes, que les bibliothèques aient, ou non, effectivement investi.

On doit dans cette logique noter qu'en 2010, 62 % des bibliothèques ont réalisé des investissements (en retenant un seuil de 500 €), soit le même niveau qu'en 2007. Cet indicateur est par ailleurs relativement stable tout au long de la période 2005-2010. Les variations conjoncturelles reflètent donc bien des niveaux très variables des montants investis plutôt que des variations de la proportion de bibliothèques investissant.

Proportion de bibliothèques ayant bénéficié d'un budget d'investissement, champ des bibliothèques sur la période 2005-2010

Échantillon de 2 028 bibliothèques hors points d'accès au livre

Données pondérées, variable F101 (niveau d'imputation : maximal 27 % (2009), minimal 21 % (2010))

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bibliothèques niveau 1	73 %	77 %	79 %	76 %	80 %	79 %
Bibliothèques niveau 2	62 %	64 %	70 %	68 %	74 %	68 %
Bibliothèques niveau 3	44 %	45 %	47 %	45 %	55 %	51 %
Ensemble des bibliothèques	56 %	58 %	61 %	58 %	66 %	62 %

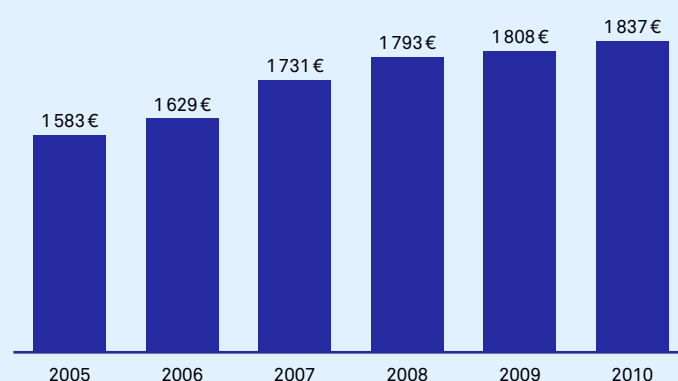
3.1.2 Les dépenses de personnel

Il convient tout d'abord de préciser que sur la période 2005-2010, les effectifs de bibliothèques et points d'accès au livre sont stables.

Chaque année les dépenses de personnel des bibliothèques ont progressé de +3,8 %. Une partie de cette progression s'explique par l'effet mécanique de l'évolution de la valeur du point d'indice de la fonction publique.

Montant moyen du budget des dépenses de personnel pour 100 habitants, champ des bibliothèques sur la période 2005-2010

Échantillon de 2 028 bibliothèques hors points d'accès au livre



Montant moyen du budget des dépenses de personnel pour 100 habitants, champ des établissements de lecture sur la période 2005-2010

Échantillon de 4 177 bibliothèques et points d'accès au livre

Données pondérées, variable F201 (niveau d'imputation : maximal 30 % (2008), minimal 23 % (2010))

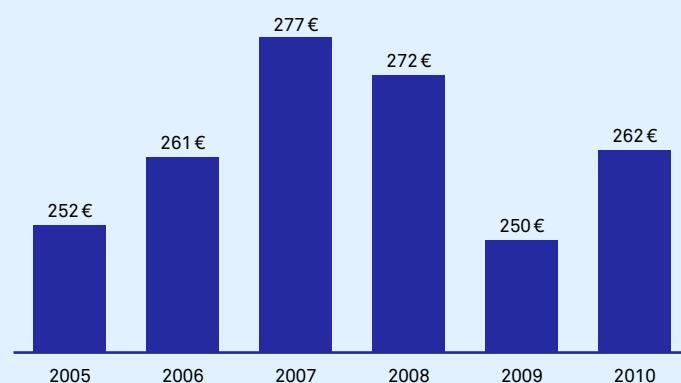
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bibliothèques niveau 1	2 274 €	2 340 €	2 474 €	2 557 €	2 563 €	2 635 €
Bibliothèques niveau 2	1 364 €	1 407 €	1 511 €	1 581 €	1 624 €	1 644 €
Bibliothèques niveau 3	996 €	1 030 €	1 086 €	1 116 €	1 113 €	1 121 €
Ensemble des bibliothèques	1 583 €	1 629 €	1 731 €	1 793 €	1 808 €	1 837 €
Points d'accès au livre	667 €	681 €	723 €	747 €	743 €	780 €

3.1.3 Les dépenses d'acquisition

Les niveaux de dépenses d'acquisition rapportés à la population indiquent qu'en 2010 les bibliothèques ont engagé 262 € pour 100 habitants. Les évolutions de cet indicateur sont parallèles avec les dépenses d'investissements, avec un pic en 2007. Cependant, l'année 2010 montre une reprise à la différence des investissements, avec une progression de +7 % par rapport à 2009.

Montant moyen du budget des dépenses d'acquisition pour 100 habitants, champ des bibliothèques sur la période 2005-2010

Échantillon de 2 028 bibliothèques hors points d'accès au livre



Montant moyen du budget des dépenses d'acquisition pour 100 habitants, champ des établissements de lecture sur la période 2005-2010

Échantillon de 4 177 bibliothèques et points d'accès au livre

Données pondérées, variable F714 (niveau d'imputation : maximal 29 % (2008), minimal 15 % (2010))

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bibliothèques niveau 1	350 €	362 €	370 €	368 €	335 €	350 €
Bibliothèques niveau 2	222 €	235 €	258 €	243 €	224 €	243 €
Bibliothèques niveau 3	165 €	169 €	188 €	188 €	179 €	181 €
Ensemble des bibliothèques	252 €	261 €	277 €	272 €	250 €	262 €
Points d'accès au livre	120 €	126 €	126 €	130 €	119 €	113 €

3.1.4 Les dépenses totales

En 2009 et 2010, le budget total des bibliothèques était composé pour 96 % des 3 postes précédemment décrits : investissement, personnel et acquisitions documentaires. On peut donc s'intéresser à l'équilibre entre ces 3 postes, sachant que les « dépenses spécifiques » et les dépenses d'entretien correspondaient respectivement à 3,5 % et 0,5 % du budget global.

En cumulant les dépenses d'investissement, les dépenses de personnel et les dépenses d'acquisitions documentaires, on peut estimer qu'en 2010, chaque bibliothèque a engagé un budget moyen de 286 000 €, se répartissant en 70 % de dépenses de personnel, 20 % d'investissements et 10 % de dépenses d'acquisitions. Cette structure moyenne vaut pour les bibliothèques de niveau 1 et 2, elle est différente pour les bibliothèques de niveau 3 avec respectivement 60 %, 30 % et 10 %.

Le budget global 2010 sur ces 3 postes correspond à un montant de 2 600 € pour 100 habitants :

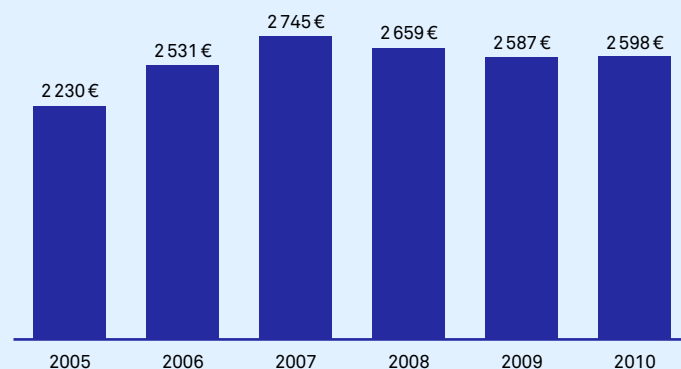
- 3 500 € pour les bibliothèques de niveau 1
- 2 250 € pour les bibliothèques de niveau 2
- 1 900 € pour les bibliothèques de niveau 3

Sous l'influence des dépenses d'investissement (et à moindre niveau des dépenses d'acquisition), le niveau de dépenses cumulées a été maximal en 2007, avec un peu plus de 2 700 € pour 100 habitants.

Ce niveau était en recul en 2010 de 5 % par rapport au maximal de 2007, mais globalement stable sur la période 2008-2010.

Montant moyen du budget des dépenses cumulées d'investissement, de personnel et d'acquisition pour 100 habitants, champ des bibliothèques sur la période 2005-2010

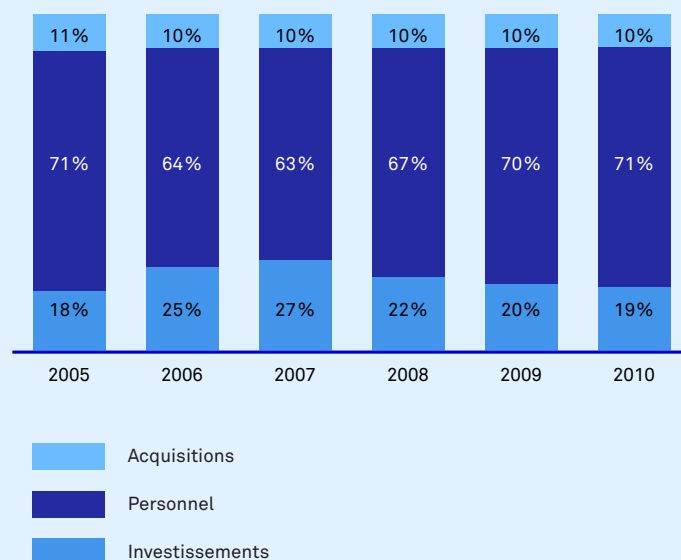
Échantillon de 2 028 bibliothèques hors points d'accès au livre
Données pondérées, variables F101, F201 et F714



En analysant la structure globale des dépenses, on observe une hausse de la part des dépenses de personnel, une stabilité de la part des acquisitions et enfin une baisse des investissements.

Répartition des budgets d'investissement, de personnel et d'acquisition champ des bibliothèques sur la période 2005-2010

Échantillon de 2 028 bibliothèques hors points d'accès au livre



Sur le champ spécifique des points d'accès au livre, on peut préciser qu'en 2010, le budget cumulé de ces 3 postes était de 12 000 €, soit 23 fois moins important que celui des bibliothèques. 60 % de ce budget est consacré aux dépenses de personnel, 30 % aux investissements et 10 % aux acquisitions.

3.2 LE PUBLIC ET LES PRÊTS

3.2.1 Les inscrits

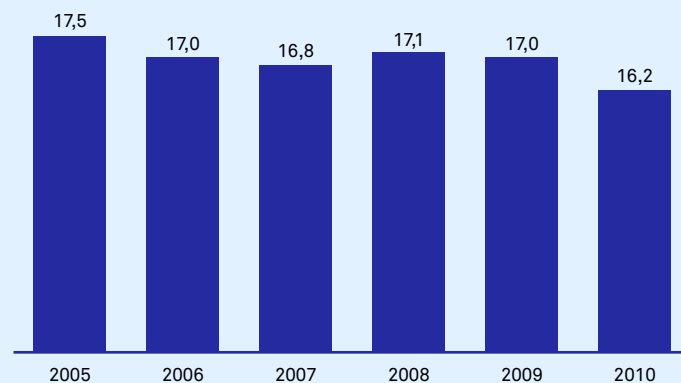
Les 2 028 bibliothèques analysées comptaient, en 2010, 4 125 000 inscrits actifs (emprunteurs et non emprunteurs). Rapportés à la population couverte par ces bibliothèques, on peut estimer que sur 100 habitants, 16 sont inscrits à une bibliothèque.

Ce ratio entre le nombre d'inscrits et la population générale propose en fait une mesure du niveau de couverture des bibliothèques. Cet indicateur est orienté à la baisse, en recul de 1,3 point entre 2005 et 2010, étant passé de 17,5 % à 16,2 %. On peut par ailleurs penser que la stabilisation observée entre 2008 et 2009 était probablement plus l'effet d'une imprécision de mesure (2008 correspondant à l'année avec le niveau le plus élevé de non réponse).

En volume, le nombre d'inscrits a diminué de 4 % entre 2005 et 2010 (moyenne annuelle de -0,75 %), alors que dans le même temps les populations couvertes progressaient symétriquement, sous l'effet de la croissance démographique et de l'extension des communes intégrées aux EPCI.

Taux d'inscrits actifs pour 100 habitants, champ des bibliothèques sur la période 2005-2010

Échantillon de 2 028 bibliothèques hors points d'accès au livre



Taux d'inscrits actifs pour 100 habitants, champ des établissements de lecture sur la période 2005-2010

Échantillon de 4 177 bibliothèques et points d'accès au livre

Données pondérées, variable E101 (niveau d'imputation : maximal 30 % (2008), minimal 15 % (2010))

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bibliothèques niveau 1	21,4	20,9	20,5	20,7	20,7	19,8
Bibliothèques niveau 2	15,9	15,5	15,2	15,6	15,7	15,2
Bibliothèques niveau 3	14,6	13,9	14,2	14,4	14,1	13,2
Ensemble des bibliothèques	17,5	17,0	16,8	17,1	17,0	16,2
Points d'accès au livre	12,8	12,5	12,6	12,1	12,5	11,9

On doit enfin préciser que « l'importance » des établissements de lecture publique a un impact positif sur le taux de couverture de la population. Les bibliothèques de niveau 1 connaissent en 2010 un taux d'inscrits de 19,8 % pour seulement 13,2 % pour les bibliothèques de niveau 3 et même 11,9 % pour les points d'accès au livre.

3.2.2 Les emprunteurs

Le second indicateur traditionnel et longtemps unique pour marquer la relation entre la bibliothèque et sa population, confirme, et ceci depuis près de dix ans, une baisse continue du nombre d'emprunteurs, passant d'un taux de 14,7 % en 2005 à 13,5 % en 2010.

En moyenne sur la période 2005-2010, on doit tout d'abord souligner que 83 % des inscrits actifs des bibliothèques réalisent des emprunts, 85 % au sein des points d'accès au livre.

Pour les bibliothèques, le nombre d'emprunteurs a reculé de 4 % entre 2005 et 2010 alors qu'il augmentait de 5 % pour les points d'accès au livre.

Cependant, à l'instar de la relation mise en évidence lors de l'analyse des inscrits, plus la bibliothèque est importante, plus fort est le taux d'emprunteurs.

Taux d'emprunteurs actifs pour 100 habitants, champ des établissements de lecture sur la période 2005-2010

Échantillon de 4 177 bibliothèques et points d'accès au livre

Données pondérées, variable E103 (niveau d'imputation : maximal 30 % (2008), minimal 15 % (2010))

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bibliothèques niveau 1	18,0	17,3	16,9	17,1	16,8	16,6
Bibliothèques niveau 2	13,6	12,9	12,7	12,7	12,8	12,5
Bibliothèques niveau 3	12,0	11,2	11,8	11,9	11,5	11,2
Ensemble des bibliothèques	14,7	14,0	13,9	14,1	13,9	13,5
Points d'accès au livre	11,0	10,6	9,9	9,9	10,9	11,2

La baisse tendancielle du nombre d'emprunteurs est contrebalancée par une légère tendance à la hausse du nombre moyen de prêts de livres par emprunteur mais également et surtout par la hausse du nombre moyen de prêts hors livres. Ces constats généraux trouvent aussi une explication partielle dans le phénomène de hausse des frais d'inscription. Celle-ci s'est parfois traduite par des inscriptions uniques pour plusieurs membres d'une même famille, inscriptions sollicitant plus de prêts.

Nombre d'emprunts annuels par emprunteur, champ des établissements de lecture sur la période 2005-2010

Emprunts de livres

Échantillon de 4 177 bibliothèques et points d'accès au livre

Données pondérées, variable E203 (niveau d'imputation : maximal 29 % (2008), minimal 18 % (2010))

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bibliothèques niveau 1	24,8	24,8	25,3	25,7	25,5	26,2
Bibliothèques niveau 2	23,1	23,9	24,3	24,8	24,7	25,1
Bibliothèques niveau 3	24,9	25,7	24,4	24,3	24,1	24,4
Ensemble des bibliothèques	24,3	24,7	24,8	25,1	24,9	25,4
Points d'accès au livre	21,7	22,7	23,7	23,6	21,4	20,4

Emprunts hors livres

Échantillon de 4 177 bibliothèques et points d'accès au livre

Données pondérées, variable E239 - variable E203 (niveau d'imputation : maximal 32 % (2008), minimal 14 % (2010))

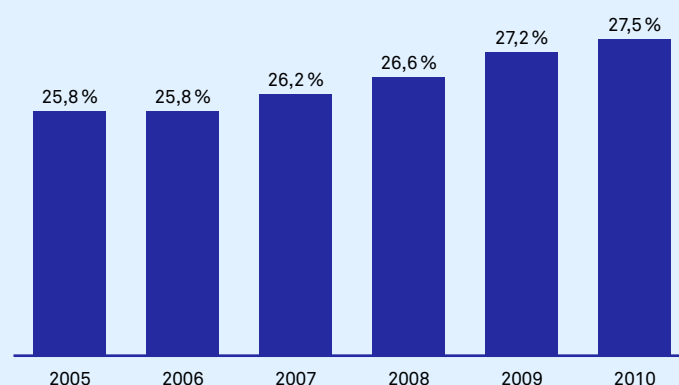
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bibliothèques niveau 1	11,0	11,1	11,4	11,8	12,2	12,5
Bibliothèques niveau 2	8,3	8,5	8,5	9,1	9,1	9,7
Bibliothèques niveau 3	4,1	4,2	4,5	4,4	4,6	4,6
Ensemble des bibliothèques	8,5	8,6	8,8	9,1	9,3	9,6
Points d'accès au livre	3,9	4,0	4,0	4,1	3,5	3,5

Les documents prêtés hors livres représentaient, en 2010, 27,5 % des prêts totaux des bibliothèques, indicateur en progression constante depuis 2005 et signe des mutations des fonctions assumées par les bibliothèques. Les points d'accès au livre semblent échapper à cette tendance. Les prêts hors livres sont stables sur cette période 2005-2010, avec une proportion de 15 %.

Part des prêts hors livres dans le total des prêts, champ des bibliothèques sur la période 2005-2010

Échantillon de 2 028 bibliothèques hors points d'accès au livre

Données pondérées, variables E203 et E239



3.2.3 La fréquentation

Si l'on observe une baisse tendancielle du nombre d'inscrits ainsi que du nombre d'emprunteurs, il est important de souligner que la fréquentation des bibliothèques est pour sa part orientée assez nettement à la hausse.

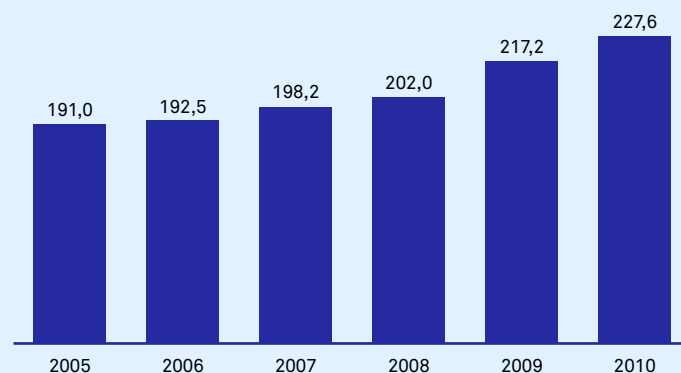
Il nous faut convenir que ce constat s'appuie sur des données fragiles, la question de la fréquentation étant mal renseignée par les bibliothèques répondant à cette interrogation. Cependant, les divers échanges avec les responsables de différentes bibliothèques confirment ce constat. Il est par ailleurs important de rappeler que la fréquentation intègre des doubles comptes, une même personne pouvant venir plusieurs fois. Le ratio entre fréquentation et population est ainsi quelque peu spécieux, bien que l'analyse des évolutions de ce ratio semble pertinente.

Ainsi, selon les informations collectées et apurées, la fréquentation des bibliothèques aurait augmenté de 4 % par an entre 2005 et 2010, soit une hausse totale de +24 % tout au long de cette période.

Le taux de fréquentation pour 100 habitants rapporte le volume de fréquentation à la population. Ce taux est largement supérieur à 100. En 2010, il s'établit à 227,6 pour les bibliothèques. Autrement formulé, un habitant d'une commune couverte par une bibliothèque la fréquente en moyenne 2,3 fois par an. Cet indicateur aurait très sensiblement progressé entre 2005 et 2010, passant de 1,9 à 2,3.

Taux de fréquentation pour 100 habitants, champ des bibliothèques sur la période 2005-2010

Échantillon de 2 028 bibliothèques hors points d'accès au livre



Taux de fréquentation pour 100 habitants, champ des établissements de lecture sur la période 2005-2010

Échantillon de 4 177 bibliothèques et points d'accès au livre

Données pondérées, variable E147 (niveau d'imputation : maximal 77 % (2005), minimal 73 % (2010))

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bibliothèques niveau 1	271,2	269,3	275,5	286,6	309,0	314,2
Bibliothèques niveau 2	180,2	184,3	193,5	188,8	198,9	218,1
Bibliothèques niveau 3	106,3	110,5	110,6	115,5	128,2	136,9
Ensemble des bibliothèques	191,0	192,5	198,2	202,0	217,2	227,6
Points d'accès au livre	99,9	101,0	101,3	104,7	105,7	104,2

On observe là encore des résultats fortement clivés selon le type d'établissements de lecture. Le taux de fréquentation par rapport à la population couverte est trois fois plus important pour les plus grandes bibliothèques de niveau 1 comparativement aux points d'accès au livre.

La qualité de l'offre, son étendue, mais également la variété des services proposés permettent de mieux capter la population. Le constat d'une hausse de la fréquentation mais d'une baisse des inscrits et des emprunteurs met en évidence les profondes mutations du métier des bibliothèques, apportant de nouvelles fonctionnalités à la population.

Pour s'en convaincre, on peut analyser le ratio rapportant le nombre d'actes de fréquentation au nombre d'emprunteurs actifs. Ce ratio peut être compris comme un indicateur de découplage entre emprunteurs et fréquentation. Pour les bibliothèques, ce ratio était en moyenne sur la période 2005-2010 de 14. Autrement formulé, il y avait 14 fois plus de fréquentation (de visites) que d'emprunteurs. Afin de faciliter la lecture de cet indicateur, on peut le transformer en indicateur en base 100 (100 correspondant à cette valeur moyenne de 14).

Indicateur de diversification des usages champ des établissements de lecture sur la période 2005-2010

Échantillon de 4 177 bibliothèques et points d'accès au livre

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bibliothèques niveau 1	108	111	117	120	132	135
Bibliothèques niveau 2	94	102	109	106	111	125
Bibliothèques niveau 3	63	70	67	69	79	87
Ensemble des bibliothèques	93	98	102	103	112	120
Points d'accès au livre	65	68	73	75	70	66

Cet indicateur composite évolue très fortement pour les bibliothèques, signe des fortes transformations de leurs activités. Si le découplage fréquentation / emprunteurs est très sensiblement plus important pour les bibliothèques de niveau 1 que pour celles de niveau 3, il faut préciser que les variations 2005-2010 ont été très proches quel que soit le niveau des bibliothèques.

Les points d'accès au livre se positionnent logiquement très en dessous de la « norme » des bibliothèques et demeurent stables tout au long de la période.

Ces analyses semblent refléter la réalité, tout du moins au travers de quelques échanges avec les responsables des bibliothèques. Il convient cependant d'être prudent dans ces conclusions, d'autres facteurs pouvant expliquer ces évolutions.

4. PROFILS MOYENS

/

Les « profils moyens » présentent, pour une population donnée, la valeur moyenne des principaux indicateurs, calculée sur une tranche démographique fine. L'objectif de ces « profils moyens » est de permettre aux communes de se situer plus aisément. Pour autant, ils ne constituent en aucune façon des seuils minima d'activité, non plus que des recommandations. Ils reflètent simplement l'état, pour une année donnée, des bibliothèques desservant la tranche de population considérée.

Les tranches retenues sont les suivantes :

Profil de l'établissement	Population couverte, tranche retenue *	Nombre de réponses analysées (non pondéré)
Établissement couvrant une population moyenne de 2 000 habitants	1 500 à 2 500 habitants	1 013
Établissement couvrant une population moyenne de 3 000 habitants	2 500 à 4 000 habitants	767
Établissement couvrant une population moyenne de 5 000 habitants	4 000 à 6 000 habitants	530
Établissement couvrant une population moyenne de 10 000 habitants	8 000 à 12 000 habitants	305
Établissement couvrant une population moyenne de 15 000 habitants	13 000 à 17 000 habitants	134
Établissement couvrant une population moyenne de 20 000 habitants	15 000 à 25 000 habitants	231
Établissement couvrant une population moyenne de 35 000 habitants	30 000 à 40 000 habitants	72
Établissement couvrant une population moyenne de 50 000 habitants	40 000 à 60 000 habitants	92
Établissement couvrant une population moyenne de 70 000 habitants	60 000 à 80 000 habitants	25
Établissement couvrant une population moyenne de 85 000 habitants	70 000 à 100 000 habitants	35
Établissement couvrant une population moyenne de 100 000 habitants	80 000 à 125 000 habitants	36
Établissement couvrant une population moyenne de 150 000 habitants	125 000 à 175 000 habitants	18
Établissement couvrant une population moyenne de 200 000 habitants	150 000 à 250 000 habitants	17

* Les tranches sont constituées de manière à obtenir une population moyenne donnée.
Pour répondre à cet objectif et afin d'élargir le nombre de réponses traitées, les tranches
peuvent se recouvrir.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 2 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 1 500 à 2 500 habitants

Nombre d'établissements analysés : 1 013

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	10 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	13 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	33 %	
Part des points d'accès au livre	43 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	13 903 €	7 427 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	716 €	
Nombre d'emplois	4,5	2,0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	0,3	0,0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	0,1	0,0
<i>Part des catégories A et B</i>	2 %	
Nombre d'ETPT	0,9	0,5
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	5 221	4 787
<i>soit pour 100 habitants</i>	269	
% adultes	55 %	
% enfants	45 %	
Nombre de phonogrammes	118	0
<i>soit pour 100 habitants</i>	6,1	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	35 %	
Nombre de vidéogrammes	47	0
<i>soit pour 100 habitants</i>	2,4	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	25 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 2 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	3 576 €	2 844 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>184 €</i>	
Nombre de livres	310	271
Dépenses d'acquisition pour les livres	2 702 €	2 427 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>139 €</i>	
Nombre d'abonnements en cours	7	0
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	306 €	200 €
Nombre de phonogrammes	12	0
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	152 €	0 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>8 €</i>	
Nombre de vidéogrammes	7	0
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	226 €	0 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>12 €</i>	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	301	258
<i>dont enfants</i>	<i>46 %</i>	<i>46 %</i>
<i>dont adultes</i>	<i>54 %</i>	<i>54 %</i>
Taux d'inscrits emprunteurs **	15 %	13 %
Nombre total de prêts	6 875	5 542
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	<i>6 103</i>	<i>5 073</i>
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	<i>439</i>	<i>0</i>
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	<i>201</i>	<i>0</i>
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	10h30	8h00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	3,1	2,9
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	120	100
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>6,2</i>	
Nombre de places assises	16	15
Nombre de postes informatiques publics	1,2	1,0

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 3 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 2 500 à 4 500 habitants
Nombre d'établissements analysés : 767

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	17 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	23 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	34 %	
Part des points d'accès au livre	26 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	33 601 €	26 112 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	1 066 €	
Nombre d'emplois	4,1	2,0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	0,5	0,0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	0,3	0,0
<i>Part des catégories A et B</i>	6 %	
Nombre d'ETPT	1,3	1,0
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	8 481	8 002
<i>soit pour 100 habitants</i>	269	
% adultes	56 %	
% enfants	44 %	
Nombre de phonogrammes	314	5
<i>soit pour 100 habitants</i>	10,0	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	53 %	
Nombre de vidéogrammes	94	0
<i>soit pour 100 habitants</i>	3,0	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	31 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 3 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	6 546 €	5 590 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>208 €</i>	
Nombre de livres	536	473
Dépenses d'acquisition pour les livres	4 968 €	4 406 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>158 €</i>	
Nombre d'abonnements en cours	11	0
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	616 €	498 €
Nombre de phonogrammes	28	0
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	356 €	0 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>11 €</i>	
Nombre de vidéogrammes	15	0
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	450 €	0 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>14 €</i>	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	528	459
<i>dont enfants</i>	<i>46 %</i>	<i>47 %</i>
<i>dont adultes</i>	<i>54 %</i>	<i>53 %</i>
Taux d'inscrits emprunteurs **	17 %	15 %
Nombre total de prêts	13 288	11 102
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	<i>11 323</i>	<i>9 770</i>
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	<i>1 058</i>	<i>4</i>
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	<i>449</i>	<i>0</i>
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	13h55	13h00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	3,6	3,7
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	193	150
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>6,1</i>	
Nombre de places assises	22	20
Nombre de postes informatiques publics	1,9	1,0

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 5 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 4 000 à 6 000 habitants
Nombre d'établissements analysés : 530

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	21 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	27 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	34 %	
Part des points d'accès au livre	18 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	65 160 €	56 904 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	1 319 €	
Nombre d'emplois	4,4	3,0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	0,9	1,0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	0,6	0,0
<i>Part des catégories A et B</i>	14 %	
Nombre d'ETPT	2,3	2,0
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	13 363	12 162
<i>soit pour 100 habitants</i>	271	
% adultes	57 %	
% enfants	43 %	
Nombre de phonogrammes	691	60
<i>soit pour 100 habitants</i>	14,0	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	59 %	
Nombre de vidéogrammes	238	0
<i>soit pour 100 habitants</i>	4,8	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	44 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 5 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	12 290 €	10 042 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	249 €	
Nombre de livres	948	750
Dépenses d'acquisition pour les livres	8 344 €	7 770 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	169 €	
Nombre d'abonnements en cours	26	0
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	1 262 €	1 014 €
Nombre de phonogrammes	71	3
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	886 €	0 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	18 €	
Nombre de vidéogrammes	39	0
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	1 259 €	0 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	25 €	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	822	722
<i>dont enfants</i>	44 %	43 %
<i>dont adultes</i>	56 %	57 %
Taux d'inscrits emprunteurs **	17 %	15 %
Nombre total de prêts	22 440	19 246
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	18 229	16 630
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	1 907	182
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	1 262	0
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	18h10	17h35
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4,1	4,0
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	298	237
<i>soit pour 100 habitants</i>	6,0	
Nombre de places assises	30	25
Nombre de postes informatiques publics	2,6	2,0

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 10 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 8 000 à 12 000 habitants
Nombre d'établissements analysés : 305

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	26 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	25 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	39 %	
Part des points d'accès au livre	10 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	171 765 €	149 842 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	1 770 €	
Nombre d'emplois	6,3	5,7
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	2,4	2,0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	1,7	1,0
<i>Part des catégories A et B</i>	27 %	
Nombre d'ETPT	5,0	4,4
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	25 257	23 965
<i>soit pour 100 habitants</i>	260	
% adultes	59 %	
% enfants	41 %	
Nombre de phonogrammes	2 487	740
<i>soit pour 100 habitants</i>	25,6	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	73 %	
Nombre de vidéogrammes	649	93
<i>soit pour 100 habitants</i>	6,7	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	58 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 10 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	25 582 €	21 814 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	264 €	
Nombre de livres	1 549	1 324
Dépenses d'acquisition pour les livres	16 431 €	16 229 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	169 €	
Nombre d'abonnements en cours	98	32
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	3 144 €	2 898 €
Nombre de phonogrammes	171	72
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	2 513 €	973 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	26 €	
Nombre de vidéogrammes	97	14
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	2 834 €	65 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	29 €	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	1 531	1 310
<i>dont enfants</i>	41 %	39 %
<i>dont adultes</i>	59 %	61 %
Taux d'inscrits emprunteurs **	16 %	14 %
Nombre total de prêts	51 956	41 742
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	39 509	32 887
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	5 700	1 860
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	3 676	105
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	22h30	22h00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4,3	4,4
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	572	457
<i>soit pour 100 habitants</i>	5,9	
Nombre de places assises	47	38
Nombre de postes informatiques publics	4,4	3,0

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 15 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 13 000 à 17 000 habitants
Nombre d'établissements analysés : 134

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	30 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	25 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	36 %	
Part des points d'accès au livre	9 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	261 045 €	239 239 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	1 755 €	
Nombre d'emplois	8,9	8,0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	4,0	3,9
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	2,8	2,0
<i>Part des catégories A et B</i>	32 %	
Nombre d'ETPT	7,7	7,1
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	39 755	38 253
<i>soit pour 100 habitants</i>	267	
% adultes	61 %	
% enfants	39 %	
Nombre de phonogrammes	3 713	1 687
<i>soit pour 100 habitants</i>	25,0	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	75 %	
Nombre de vidéogrammes	977	325
<i>soit pour 100 habitants</i>	6,6	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	63 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 15 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	38 565 €	37 138 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	259 €	
Nombre de livres	2 150	2 100
Dépenses d'acquisition pour les livres	24 583 €	24 000 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	165 €	
Nombre d'abonnements en cours	115	71
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	4 689 €	4 155 €
Nombre de phonogrammes	264	144
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	3 682 €	2 500 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	25 €	
Nombre de vidéogrammes	159	78
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	5 131 €	1 540 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	34 €	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	2 408	1 993
<i>dont enfants</i>	45 %	40 %
<i>dont adultes</i>	55 %	60 %
Taux d'inscrits emprunteurs **	16 %	14 %
Nombre total de prêts	72 676	61 522
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	55 140	49 011
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	6 676	2 341
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	4 678	1 093
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	26h00	26h00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4,4	4,5
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	909	798
<i>soit pour 100 habitants</i>	6,1	
Nombre de places assises	76	63
Nombre de postes informatiques publics	6,8	5,0

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 20 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 15 000 à 25 000 habitants
Nombre d'établissements analysés : 231

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	27 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	29 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	38 %	
Part des points d'accès au livre	5 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	348 497 €	309 477 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	1 816 €	
Nombre d'emplois	11,4	10,0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	5,1	4,5
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	3,9	3,0
<i>Part des catégories A et B</i>	34 %	
Nombre d'ETPT	9,9	8,8
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	49 761	44 557
<i>soit pour 100 habitants</i>	259	
% adultes	62 %	
% enfants	38 %	
Nombre de phonogrammes	5 461	2 871
<i>soit pour 100 habitants</i>	28,5	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	82 %	
Nombre de vidéogrammes	1 336	588
<i>soit pour 100 habitants</i>	7,0	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	69 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 20 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	49 867 €	47 099 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	260 €	
Nombre de livres	3 921	2 510
Dépenses d'acquisition pour les livres	30 281 €	29 702 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	158 €	
Nombre d'abonnements en cours	139	88
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	6 264 €	5 830 €
Nombre de phonogrammes	393	208
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	5 211 €	3 112 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	27 €	
Nombre de vidéogrammes	201	97
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	6 272 €	3 000 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	33 €	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	2 745	2 550
<i>dont enfants</i>	43 %	43 %
<i>dont adultes</i>	57 %	57 %
Taux d'inscrits emprunteurs **	14 %	13 %
Nombre total de prêts	94 842	83 606
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	69 358	63 474
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	9 415	5 022
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	6 741	2 248
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	26h10	25h55
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4,4	4,5
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	1 106	1 009
<i>soit pour 100 habitants</i>	5,8	
Nombre de places assises	89	76
Nombre de postes informatiques publics	8,7	7,0

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 35 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 30 000 à 40 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 71

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	33 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	36 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	32 %	
Part des points d'accès au livre	0 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	726 866 €	693 964 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	2 114 €	
Nombre d'emplois	22,6	21,5
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	11,5	11,0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	8,3	7,0
<i>Part des catégories A et B</i>	37 %	
Nombre d'ETPT	20,5	18,1
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	84 389	78 522
<i>soit pour 100 habitants</i>	245	
% adultes	62 %	
% enfants	38 %	
Nombre de phonogrammes	8 623	8 419
<i>soit pour 100 habitants</i>	25,1	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	92 %	
Nombre de vidéogrammes	2 804	1 817
<i>soit pour 100 habitants</i>	8,2	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	84 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 35 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	94 949 €	87 813 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	276 €	
Nombre de livres	4 645	4 239
Dépenses d'acquisition pour les livres	57 544 €	53 946 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	167 €	
Nombre d'abonnements en cours	341	148
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	11 406 €	11 405 €
Nombre de phonogrammes **	750	625
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	9 047 €	8 064 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	26 €	
Nombre de vidéogrammes	398	337
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	12 183 €	10 623 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	35 €	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	4 520	4 472
<i>dont enfants</i>	36 %	35 %
<i>dont adultes</i>	64 %	65 %
Taux d'inscrits emprunteurs ***	13 %	13 %
Nombre total de prêts	172 767	159 222
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	126 468	122 083
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	17 572	10 671
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	15 561	10 063
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	29h4	28h53
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4,4	4,6
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	1 904	1 770
<i>soit pour 100 habitants</i>	5,5	
Nombre de places assises	146	121
Nombre de postes informatiques publics	16,0	13,0

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Les valeurs obtenues directement sur la base des informations collectées et apurées s'écartent de la tendance observée selon l'ampleur des populations couvertes. Le tableau donne ici des résultats estimés (et donc « plausibles ») selon cette tendance sachant que la valeur moyenne obtenue lors du traitement est en réalité de 1 581 et la médiane de 569.

*** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 50 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 40 000 à 60 000 habitants
Nombre d'établissements analysés : 92

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	55 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	24 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	19 %	
Part des points d'accès au livre	2 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	1 146 528 €	1 109 476 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	2 306 €	
Nombre d'emplois	34,5	33,0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	17,6	17,0
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	13,2	12,7
<i>Part des catégories A et B</i>	38 %	
Nombre d'ETPT	31,3	30,6
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	139 399	131 338
<i>soit pour 100 habitants</i>	280	
% adultes	67 %	
% enfants	33 %	
Nombre de phonogrammes	16 301	17 290
<i>soit pour 100 habitants</i>	32,8	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	96 %	
Nombre de vidéogrammes	5 448	4 472
<i>soit pour 100 habitants</i>	11,0	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	95 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 50 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	145 026 €	139 660 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	292 €	
Nombre de livres	7 402	6 787
Dépenses d'acquisition pour les livres	85 859 €	90 453 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	173 €	
Nombre d'abonnements en cours	374	191
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	17 946 €	18 386 €
Nombre de phonogrammes	1 107	1 060
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	14 243 €	15 808 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	29 €	
Nombre de vidéogrammes	660	587
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	18 044 €	14 846 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	36 €	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	6 690	6 561
<i>dont enfants</i>	36 %	38 %
<i>dont adultes</i>	64 %	62 %
Taux d'inscrits emprunteurs **	13 %	13 %
Nombre total de prêts	250 597	233 619
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	169 874	157 208
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	34 370	32 389
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	28 453	24 673
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	30h50	31h00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4,6	4,8
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	3 130	2 665
<i>soit pour 100 habitants</i>	6,3	
Nombre de places assises	218	178
Nombre de postes informatiques publics	23,3	20,0

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 70 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 60 000 à 80 000 habitants
Nombre d'établissements analysés : 24

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	34 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	66 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	0 %	
Part des points d'accès au livre	0 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	1 372 429 €	1 243 553 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	1 975 €	
Nombre d'emplois	40,6	35,6
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	20,5	16,1
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	13,6	12,0
<i>Part des catégories A et B</i>	34 %	
Nombre d'ETPT	37,1	33,8
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	178 803	152 316
<i>soit pour 100 habitants</i>	257	
% adultes	66 %	
% enfants	34 %	
Nombre de phonogrammes	18 345	17 596
<i>soit pour 100 habitants</i>	26,4	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	96 %	
Nombre de vidéogrammes	6 858	6 458
<i>soit pour 100 habitants</i>	9,9	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	94 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 70 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	190 353 €	183 043 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>274 €</i>	
Nombre de livres	8 311	7 111
Dépenses d'acquisition pour les livres	110 243 €	99 418 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>159 €</i>	
Nombre d'abonnements en cours	565	253
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	22 870 €	19 714 €
Nombre de phonogrammes	1 180	1 093
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	17 691 €	16 991 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>25 €</i>	
Nombre de vidéogrammes	901	970
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	27 471 €	22 347 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>40 €</i>	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	8 463	8 038
<i>dont enfants</i>	<i>39 %</i>	<i>44 %</i>
<i>dont adultes</i>	<i>61 %</i>	<i>56 %</i>
Taux d'inscrits emprunteurs **	12 %	12 %
Nombre total de prêts	290 714	261 427
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	<i>194 693</i>	<i>186 410</i>
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	<i>37 977</i>	<i>32 207</i>
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	<i>35 987</i>	<i>31 000</i>
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	32h24	32h20
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4,7	4,8
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	3 321	3 135
<i>soit pour 100 habitants</i>	<i>4,8</i>	
Nombre de places assises	250	245
Nombre de postes informatiques publics	26,1	20,0

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 85 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 70 000 à 100 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 34

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	55 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	45 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	0 %	
Part des points d'accès au livre	0 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	1 882 376 €	1 854 980 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	2 227 €	
Nombre d'emplois	56,8	52,4
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	29,5	30,2
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	21,1	20,3
<i>Part des catégories A et B</i>	37 %	
Nombre d'ETPT	52,4	49,0
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	220 308	188 740
<i>soit pour 100 habitants</i>	261	
% adultes	65 %	
% enfants	35 %	
Nombre de phonogrammes	24 370	23 275
<i>soit pour 100 habitants</i>	28,8	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	96 %	
Nombre de vidéogrammes	8 753	8 946
<i>soit pour 100 habitants</i>	10,4	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	88 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 85 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	248 939 €	224 122 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	295 €	
Nombre de livres	10 318	9 028
Dépenses d'acquisition pour les livres	138 220 €	125 111 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	164 €	
Nombre d'abonnements en cours **	600	300
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	30 940 €	27 987 €
Nombre de phonogrammes	1 689	1 651
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	25 914 €	23 584 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	31 €	
Nombre de vidéogrammes	1 162	1 123
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	39 773 €	37 243 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	47 €	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	9 957	8 767
<i>dont enfants</i>	36 %	46 %
<i>dont adultes</i>	64 %	54 %
Taux d'inscrits emprunteurs ***	12 %	10 %
Nombre total de prêts	382 495	363 755
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	254 913	234 862
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	49 671	43 611
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	50 240	46 820
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	35h00	36h00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	5,1	4,9
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	4 583	3 781
<i>soit pour 100 habitants</i>	5,4	
Nombre de places assises	311	277
Nombre de postes informatiques publics	33,3	28,1

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Les valeurs obtenues directement sur la base des informations collectées et apurées s'écartent de la tendance observée selon l'ampleur des populations couvertes. Le tableau donne ici des résultats estimés (et donc « plausibles ») selon cette tendance sachant que la valeur moyenne obtenue lors du traitement est en réalité de 472 et la médiane de 250.

*** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 100 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 80 000 à 125 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 35

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	58 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	37 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	4 %	
Part des points d'accès au livre	0 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	2 157 506 €	2 098 562 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	2 177 €	
Nombre d'emplois	66,7	57,0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	34,6	31,9
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	26,2	24,0
<i>Part des catégories A et B</i>	39 %	
Nombre d'ETPT	60,8	56,4
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	259 780	219 929
<i>soit pour 100 habitants</i>	262	
% adultes	69 %	
% enfants	31 %	
Nombre de phonogrammes	26 887	26 400
<i>soit pour 100 habitants</i>	27,1	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	100 %	
Nombre de vidéogrammes	9 090	9 055
<i>soit pour 100 habitants</i>	9,2	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	94 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 100 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	272 276 €	262 161 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	275 €	
Nombre de livres	12 151	12 271
Dépenses d'acquisition pour les livres	149 799 €	146 161 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	151 €	
Nombre d'abonnements en cours **	700	350
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	34 571 €	30 993 €
Nombre de phonogrammes	1 811	1 958
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	28 014 €	28 626 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	28 €	
Nombre de vidéogrammes	1 403	1 275
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	46 268 €	42 537 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	47 €	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	11 800	10 930
<i>dont enfants</i>	36 %	33 %
<i>dont adultes</i>	64 %	67 %
Taux d'inscrits emprunteurs ***	12 %	11 %
Nombre total de prêts	455 559	432 235
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	306 386	292 079
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	59 165	52 844
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	55 133	51 855
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	36h57	37h00
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4,9	4,8
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	5 619	5 095
<i>soit pour 100 habitants</i>	5,7	
Nombre de places assises	353	320
Nombre de postes informatiques publics	39,7	31,3

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Les valeurs obtenues directement sur la base des informations collectées et apurées s'écartent de la tendance observée selon l'ampleur des populations couvertes. Le tableau donne ici des résultats estimés (et donc « plausibles ») selon cette tendance sachant que la valeur moyenne obtenue lors du traitement est en réalité de 297 et la médiane de 228.

*** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 150 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 125 000 à 175 000 habitants
Nombre d'établissements analysés : 18

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	86 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	8 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	0 %	
Part des points d'accès au livre	6 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	3 679 512 €	3 853 145 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	2 482 €	
Nombre d'emplois	115,4	115,0
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	64,2	65,3
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	49,4	50,0
<i>Part des catégories A et B</i>	43 %	
Nombre d'ETPT	101,9	109,9
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	408 063	390 950
<i>soit pour 100 habitants</i>	275	
% adultes	64 %	
% enfants	36 %	
Nombre de phonogrammes	48 310	46 671
<i>soit pour 100 habitants</i>	32,6	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	94 %	
Nombre de vidéogrammes	15 895	13 881
<i>soit pour 100 habitants</i>	10,7	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	100 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 150 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	446 231 €	485 400 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	301 €	
Nombre de livres	17 451	19 668
Dépenses d'acquisition pour les livres	224 600 €	244 160 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	151 €	
Nombre d'abonnements en cours	1 300	717
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	59 276 €	57 427 €
Nombre de phonogrammes	2 537	2 316
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	36 900 €	39 856 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	25 €	
Nombre de vidéogrammes	2 195	2 351
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	72 751 €	85 332 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	49 €	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	19 550	16 283
<i>dont enfants</i>	34 %	27 %
<i>dont adultes</i>	66 %	73 %
Taux d'inscrits emprunteurs **	13 %	11 %
Nombre total de prêts	832 899	741 790
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	563 091	481 927
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	114 030	113 574
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	106 914	95 686
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	39h10	38h20
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4,7	4,8
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	8 873	7 693
<i>soit pour 100 habitants</i>	6,0	
Nombre de places assises	474	460
Nombre de postes informatiques publics	55,4	43,3

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE D'UN TERRITOIRE DE 200 000 HABITANTS (1/2)

Analyse des établissements couvrant des populations
de 150 000 à 250 000 habitants

Nombre d'établissements analysés : 17

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR NIVEAU		
Part des bibliothèques de niveau 1	82 %	
Part des bibliothèques de niveau 2	10 %	
Part des bibliothèques de niveau 3	8 %	
Part des points d'accès au livre	0 %	
Total	100 %	
LE PERSONNEL		
Dépenses pour le personnel	3 870 578 €	3 624 163 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	2 140 €	
Nombre d'emplois	117,4	111,4
<i>dont nombre d'emplois spécifiques</i>	63,2	65,3
<i>dont nombre de cat. A et B</i>	49,8	44,9
<i>Part des catégories A et B</i>	42 %	
Nombre d'ETPT	105,5	99,8
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES		
Nombre de livres	449 540	397 005
<i>soit pour 100 habitants</i>	249	
% adultes	70 %	
% enfants	30 %	
Nombre de phonogrammes	43 942	37 037
<i>soit pour 100 habitants</i>	24,3	
Proportion d'établissements conservant des phonogrammes	100 %	
Nombre de vidéogrammes	16 060	16 124
<i>soit pour 100 habitants</i>	8,9	
Proportion d'établissements conservant des vidéogrammes	100 %	

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE
D'UN TERRITOIRE DE 200 000 HABITANTS (2/2)

	MOYENNE 2010	MÉDIANE 2010 *
LES ACQUISITIONS		
Dépenses d'acquisition	489 653 €	496 510 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	271 €	
Nombre de livres	20 724	20 179
Dépenses d'acquisition pour les livres	282 243 €	286 349 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	156 €	
Nombre d'abonnements en cours	1 451	716
Dépenses d'acquisition pour les périodiques	53 644 €	58 890 €
Nombre de phonogrammes	2 799	2 458
Dépenses d'acquisition pour les phonogrammes	41 755 €	39 008 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	23 €	
Nombre de vidéogrammes	2 343	2 190
Dépenses d'acquisition pour les vidéogrammes	75 874 €	78 650 €
<i>soit pour 100 habitants</i>	42 €	
LE PUBLIC ET LE PRÊT		
Nombre d'inscrits emprunteurs	23 538	24 704
<i>dont enfants</i>	27 %	25 %
<i>dont adultes</i>	73 %	75 %
Taux d'inscrits emprunteurs **	13 %	14 %
Nombre total de prêts	854 082	822 934
<i>dont nombre de prêts de livres</i>	584 791	559 869
<i>dont nombre de prêts de phonogrammes</i>	108 390	103 041
<i>dont nombre de prêts de vidéogrammes</i>	108 531	140 099
LES HORAIRES		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	41h15	40h10
Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire	4,7	4,9
LES LOCAUX		
Surface des locaux en m²	9 943	9 709
<i>soit pour 100 habitants</i>	5,5	
Nombre de places assises	631	596
Nombre de postes informatiques publics	75,2	69,0

* La médiane est la valeur qui répartit les établissements en deux groupes d'ampleur identique. La moitié des établissements se situe au-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus (une valeur nulle signifiant que la moitié au moins des établissements analysés montre un indicateur à 0).

** Taux moyen du cumul des établissements et non pas moyenne des taux.

5. ANNEXES

/

5.1 DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA MÉTHODOLOGIE

5.1.1 Constitution du champ de l'enquête

À partir de l'enquête 2009, la direction du livre et de la lecture s'est engagée dans une démarche qui vise à rendre compte de l'activité de l'ensemble des équipements de lecture publique existant sur le territoire. À cette fin un partenariat a été mis en place avec les conseils généraux, via les bibliothèques départementales de prêt, visant à recenser les équipements, présents notamment dans les zones rurales, et non encore répertoriés par le ministère de la culture. Cette démarche a commencé avec sept départements¹ en 2009 et s'est prolongée en intégrant 22 nouveaux départements en 2010².

Durant cette phase de montée en charge les établissements de lecture publique des départements pilotes sont identifiés et interrogés sur une base proche de l'exhaustivité, tandis que dans les autres départements l'interrogation porte sur l'ancien périmètre de l'enquête DLL.

La couverture exhaustive du territoire n'étant pas encore atteinte au moment de la rédaction de cette étude, il a été nécessaire d'extrapoler ce que sera la future base d'interrogation, lorsque l'identification des lieux de lecture sera complète pour l'ensemble des départements. En effet pour donner son juste poids à chacune des catégories de bibliothèques présentes dans la base de l'enquête (cf. 5.1.6 *Gestion de la représentativité ci-dessous*), il est nécessaire de connaître le nombre total de bibliothèques existant sur le territoire ainsi que leur répartition géographique et leur position par rapport à la typologie ADBDP.

Répartition des établissements de lecture en France en 2010 selon la classification de l'ADBDP

Analyse de la base de sondage

	Bibliothèques niveau 1	Bibliothèques niveau 2	Bibliothèques niveau 3	Points d'accès au livre (Points lecture et dépôts)	Total
Nombre d'établissements de lecture	1 644 (11 %)	2 104 (13 %)	3 782 (24 %)	8 075 (52 %)	15 605 (100 %)
Estimation de la répartition de la population couverte	35 %	32 %	22 %	12 %	100 %

1. Plus précisément l'Aisne, la Dordogne, la Drôme, l'Essonne, le Finistère, la Gironde et le Val-d'Oise.

2. Insérant les départements de 2009 dans leurs régions respectives et ajoutant quelques partenaires supplémentaires. Très exactement : tous les départements de l'Aquitaine, de la Bretagne, de l'Île-de-France, de la Picardie et de Rhône-Alpes, ainsi que la Haute-Vienne, l'Hérault, le Nord, la Sarthe et le Tarn-et-Garonne.

Pour obtenir ces données, on a mobilisé les éléments présents dans l'enquête auprès des bibliothèques départementales de prêt¹, qui ont été fusionnés avec les informations sur les lieux de lecture publique déjà connus du service du livre. On a pu ainsi dénombrer un total de 7 500 bibliothèques (niveaux 1 à 3 de la typologie) et 8 100 points d'accès au livre.

En définitive 8 361 établissements ont été interrogés durant l'enquête 2010, dont 6 479 ont répondu (3 410 bibliothèques municipales et 3 069 points d'accès au livre).

5.1.2 Contour administratif retenu

L'enquête sur les bibliothèques de lecture publique porte, administrativement parlant, à la fois sur les établissements à gestion municipale² et sur ceux dépendant d'une intercommunalité (que celle-ci soit une communauté de communes, une communauté urbaine ou toute autre forme d'établissement public de coopération intercommunale).

Chaque unité administrative interrogée exerce sa compétence sur un territoire défini, dont la population servira de référence pour le calcul des ratios du présent rapport (cf. 5.1.8 *Les populations prises en compte* ci-dessous). Plusieurs unités administratives peuvent coexister sur un même territoire communal, mais leur périmètre de compétence sera nécessairement différent³.

Par ailleurs, une unité administrative peut comprendre un certain nombre de « lieux de lecture », terme définissant un bâtiment physique distinct donnant accès aux collections de l'établissement. Ces « lieux » ne sont pas interrogés de façon individuelle, mais sont intégrés dans le réseau, qui est interrogé en tant que tel.

5.1.3 Modalités d'interrogation

Depuis la campagne 2009, deux niveaux d'interrogation des bibliothèques coexistent au sein de l'enquête, correspondant à un questionnaire « complet » et un autre « abrégé ». Cette démarche vise à cibler plus précisément les questions posées aux différentes structures et notamment à ne pas interroger les petites et moyennes bibliothèques sur des documents ou des services uniquement présents dans des établissements plus importants. L'ensemble des variables présentes dans le questionnaire abrégé se trouvent également dans le questionnaire complet.

.....

1. L'enquête annuelle BDP comporte notamment des questions concernant le réseau de la BDP, qui permet d'établir le nombre de lieux de lecture et leur niveau respectif dans la typologie (questions F11W à F18Y du questionnaire BDP).

2. Que celle-ci soit exercée directement ou par délégation à une structure associative.

3. Les villes de Strasbourg et de Rennes, par exemple, abritent toutes deux à la fois des établissements de lecture publique municipaux et à compétence intercommunale (respectivement le réseau de la Communauté urbaine de Strasbourg et la Bibliothèque des Champs libres).

L'interrogation a été conduite en ligne du 10 janvier 2011 au 30 avril 2011, via un formulaire électronique auto-administré, ainsi que via un questionnaire papier, saisi ensuite par le service du livre dans la base d'enquête. Outre les contrôles de saisie inhérents à la base, des contrôles de cohérence ont été effectués sur les données et des rectifications ont été opérées après réinterrogation des bibliothèques concernées.

Pour les départements pilotes mentionnés précédemment la diffusion des questionnaires et la saisie ont été effectuées à l'échelle départementale, les BDP prenant une part active à l'examen et la validation des données saisies par les bibliothèques.

On peut noter par ailleurs que le taux global de réponses s'est sensiblement amélioré entre 2010 et les deux années précédentes, avec un taux de 77 % soit 5 à 6 points de mieux. Le nombre de réponses collectées auprès des bibliothèques a augmenté, entre 2008 et 2010 de 45 %, le nombre de réponses de points d'accès au livre ayant été multiplié par 4.

5.1.4 Nombre de réponses prises en compte

Définir le niveau de remplissage du questionnaire à partir duquel on peut considérer la réponse comme partie intégrante du champ de l'analyse est chose délicate. Le questionnement complet comprend 574 champs élémentaires, 6 grands chapitres et 30 sous parties. Selon la situation de la bibliothèque, de nombreux champs ne sont pas à compléter.

De manière quelque peu arbitraire, on peut retenir 17 questions « centrales »¹. En moyenne, les bibliothèques ont répondu à 15 questions sur ces 17. 19 % ont répondu à la totalité, 2 % à moins de 10.

Au regard de la méthodologie d'apurement (décrite ci-après), les 6 479 réponses de 2010 ont été prises en compte.

L'analyse des évolutions entre 2005 et 2010 implique, en théorie, de disposer des réponses individuelles des bibliothèques tout au long de ces 6 années. Or, comme décrit précédemment, le dispositif de collecte s'est considérablement renforcé sur cette période. En 2005, 3378 réponses avaient été obtenues, pour 6 479 en 2010 (soit près de 2 fois plus).

La description de la situation de 2010 gagne en fiabilité si elle s'appuie sur les 6 479 réponses.

.....

1. Appartenant à la fois au questionnaire complet ainsi qu'au questionnaire abrégé.

7 304 points d'accès à la lecture ont répondu à au moins une des 6 interrogations entre 2005 et 2010. L'analyse des évolutions tout au long de cette période a été réalisée sur le champ spécifique des établissements ayant répondu à au moins 2 enquêtes lors des 6 dernières années. 4 177 bibliothèques et points d'accès au livre satisfont à cette condition (soit 57 %). Elles ont en moyenne répondu lors de 5 années¹ sur les 6 vagues entre 2005 et 2010.

Tout au long de ce travail, les bases de réponses analysées seront donc stabilisées et fixes avec :

- **pour les analyses de la seule année 2010,**
6 479 réponses de bibliothèques et points d'accès au livre
- **pour les analyses des évolutions entre 2005 et 2010,**
4 177 réponses de bibliothèques et points d'accès au livre.

Ce parti-pris, facilitant la lecture des résultats, pose cependant deux difficultés : la gestion des non réponses partielles d'une part et leur représentativité d'autre part.

5.1.5 Gestion de la non réponse partielle

Les traitements sur des champs stabilisés ont tout d'abord nécessité de gérer la « non réponse partielle ». Comment prendre en compte les établissements ayant répondu lors d'une vague d'enquête mais de manière incomplète pour certaines questions ? Le fait de répondre ou non à une question donnée peut, régulièrement, ne pas être indépendant de la « taille » de l'établissement. Ainsi, l'analyse des seules réponses directement collectées peut générer des résultats non représentatifs. Pour contourner cette difficulté, il a été nécessaire d'imputer (d'estimer) les réponses des établissements n'ayant pas répondu à telle ou telle question. Ce travail d'imputation a été conduit pour chaque question dans le prolongement des étapes de contrôle de cohérence.

Pour chaque question « majeure » des analyses 2005-2010, les données ont été apurées selon le schéma général suivant (adapté selon la variable traitée).

Rappelons que bien que les unités sélectionnées aient répondu à au moins deux vagues d'enquêtes sur la période 2005-2010, il était possible que pour un indicateur donné le nombre de réponses soit également de zéro ou de un. Dès lors, à l'intérieur d'une phase d'apurement d'un indicateur, on parle de « non réponse partielle » quand on dispose d'au moins une réponse sur la période 2005-2010 et de « non réponse complète » lorsque l'établissement n'a jamais répondu à cette question tout au long de la période.

.....
¹. Moyenne précise de 4,8 réponses, 18 % n'ayant répondu qu'à deux enquêtes sur les 6, 7 % à 3 enquêtes et à l'opposé 50 % à la totalité des 6 enquêtes.

Contrôle de cohérence

1. Vérification éventuelle de la cohérence de la variable « majeure » par la somme des variables détaillées (au sein de chaque fichier annuel)

Gestion de la non réponse partielle

2. Imputation de la valeur moyenne N-1 / N+1 quand la donnée N est manquante
3. Procédure identique pour gérer 2 années manquantes alors que l'on connaît N-2 et N+1 (interpolation linéaire)
4. Procédure identique pour gérer 3 ou 4 années manquantes (interpolation linéaire)
5. Imputation de l'évolution moyenne du type (N vient corriger N-1), après plafonnement des valeurs d'évolution extrêmes
6. Imputation de l'évolution moyenne du type (N-1 vient corriger N), après plafonnement des valeurs d'évolution extrêmes

Contrôle de cohérence

7. Correction des non réponses en 2005 très probablement à 0 (valeurs 2006, 2007 et 2008 égale à 0)
8. Correction des « 0 » uniques
9. Plafonnement au 5^e et 95^e décile selon le ratio par habitant

Gestion de la non réponse complète

10. Gestion de la non réponse complète à l'indicateur analysé sur les 6 années par imputation de la valeur moyenne du type selon le ratio par habitant

Les tableaux présentés dans le corps de ce document indiquent le niveau d'imputation des indicateurs analysés (année avec le niveau minimum et année avec le niveau maximum).

Les étapes d'imputation ont dans un premier temps été conduites sur la base des établissements de lecture pris en compte pour l'analyse 2005-2010. Restait ensuite à gérer les établissements présents dans le champ de l'analyse 2010 mais absents de la base 2005-2010, soit 2 302 établissements. Ce travail en deux temps implique que l'on peut obtenir des résultats 2010 différents selon les champs d'analyse. La valeur 2010 du champ 2005-2010 doit être retenue pour la mesure des évolutions. La valeur 2010 du champ 2010 doit être retenue pour l'évaluation plus précise de l'indicateur.

5.1.6 Gestion de la représentativité

Seconde difficulté, les réponses analysées sur les deux champs doivent également être représentatives. Or, en prenant l'exemple des bibliothèques de niveau 1, on note qu'elles représentent 22 % des réponses du champ 2005-2010 et 15 % des réponses du champ 2010. Précisons que ces bibliothèques de niveau 1 correspondent en réalité à 11 % des établissements de lecture. Assez logiquement, les bibliothèques les plus grandes, avec des effectifs plus importants, ont mieux répondu que les autres.

Afin de redonner à chaque type de bibliothèque (selon la typologie de l'ADBDP) son vrai poids, un système de pondération a posteriori a été mis en place.

Dans une logique de post stratification¹, les réponses ont été pondérées selon le poids de chacun des 5 types d'établissement de lecture. En outre, pour les bibliothèques de niveau 1 et 2, la localisation départementale a également été prise en compte. Ainsi, 194 strates élémentaires ont été constituées :

- 96 strates départementales pour les bibliothèques de niveau 1 (95 départements plus le cumul des DOM)
- 95 strates départementales pour les bibliothèques de niveau 2 (Paris est exclusivement en niveau 1)
- 1 strate nationale pour les bibliothèques de niveau 3
- 1 strate nationale pour les points d'accès au livre de niveau 4
- 1 strate nationale pour les points d'accès au livre de niveau 5

Connaissant la répartition nationale des établissements de lecture selon cette stratification, un coefficient de pondération a pu être calculé, d'une part sur le champ des analyses 2005-2010 et d'autre part sur le champ 2010.

Les quelques poids « élevés » ont été plafonné (à 3 pour le champ 2010, à 7 pour le champ 2005-2010).

	Données nationales		Champ d'analyse 2005-2010				Champ d'analyse 2010				
	Répartition nationale des établissements de lecture (2010)	%	Effectifs non pondérés	%	Effectifs pondérés	% pondéré	Effectifs non pondérés	%	Taux de sondage	Effectifs pondérés	% pondéré
Bibliothèques niveau 1	1 644	11 %	935	22 %	451	11 %	965	15 %	1,7	702	11 %
Bibliothèques niveau 2	2 104	13 %	947	23 %	571	14 %	1 065	16 %	2,0	846	13 %
Bibliothèques niveau 3	3 782	24 %	909	22 %	1 006	24 %	1 380	21 %	2,7	1 573	24 %
Ensemble des bibliothèques	7 530	48 %	2 791	67 %	2 028	49 %	3 410	52 %	2,2	3 121	48 %
Points d'accès au livre	8 075	52 %	1 386	33 %	2 148	51 %	3 069	47 %	2,6	3 358	52 %
Total	15 605	100 %	4 177	100 %	4 177	100 %	6 479	100 %	2,4	6 479	100 %

1. Rappelons que la caractérisation a été conduite à partir des résultats de l'enquête 2010.

5.1.7 Rapport complet et rapport abrégé

Afin de faciliter la réponse des établissements, principalement les plus petits, deux types de questionnaire (dénommés « rapport ») ont été soumis en 2009 et 2010 aux établissements de lecture publique :

- un rapport dit « complet » avec un peu plus de 500 informations élémentaires
- un rapport dit « abrégé », réduit de moitié mais comportant les principales questions.

En 2010, 2 058 établissements ont répondu à un questionnaire complet, 4 421 à un questionnaire abrégé.

Typologie des bibliothèques	Données non pondérées			Données pondérées (pondération 2010)		
	Rapport complet	Rapport abrégé	Total	Rapport complet	Rapport abrégé	Total
Bibliothèques niveau 1	625	340	965	503	199	702
Bibliothèques niveau 2	596	469	1 065	548	298	846
Bibliothèques niveau 3	450	930	1 380	513	1 060	1 573
Ensemble des bibliothèques	1 671	1 739	3 410	1 564	1 557	3 121
Points d'accès au livre	387	2 682	3 069	290	3 068	3 358
Total	2 058	4 421	6 479	1 854	4 625	6 479
Bibliothèques niveau 1	30 %	8 %	15 %	27 %	4 %	11 %
Bibliothèques niveau 2	29 %	11 %	16 %	30 %	6 %	13 %
Bibliothèques niveau 3	22 %	21 %	21 %	28 %	23 %	24 %
Ensemble des bibliothèques	81 %	39 %	53 %	84 %	34 %	48 %
Points d'accès au livre	19 %	61 %	47 %	16 %	66 %	52 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Au regard du faible nombre de points d'accès au livre interrogés dans le cadre du questionnaire complet, l'analyse des informations uniquement disponibles au sein de ce questionnaire complet n'a été conduite que pour les seules bibliothèques, sur la base de 1 671 réponses.

Typologie des bibliothèques	Données non pondérées			Données pondérées (pondération 2010)		
	Rapport complet	Rapport abrégé	Total	Rapport complet	Rapport abrégé	Total
Bibliothèques niveau 1	625	340	965	503	199	702
Bibliothèques niveau 2	596	469	1 065	548	298	846
Bibliothèques niveau 3	450	930	1 380	513	1 060	1 573
Total	1 671	1 739	3 410	1 564	1 557	3 121
Bibliothèques niveau 1	37 %	20 %	28 %	32 %	13 %	23 %
Bibliothèques niveau 2	36 %	27 %	31 %	35 %	19 %	27 %
Bibliothèques niveau 3	27 %	53 %	40 %	33 %	68 %	50 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sur le champ de ces 1 671 réponses, la pondération du champ classique 2010 surreprésentait encore les bibliothèques de niveau 1 au détriment de celles de niveau 3. Une pondération spécifique à ce champ a donc été calculée (sur la seule base des niveaux ADBDB, sans prise en compte de la répartition géographique).

5.1.8 Les populations prises en compte

Analyser les différents indicateurs impose très régulièrement d'établir des ratios par rapport à la population. Par obligation réglementaire, il convient de réaliser ces mesures à partir d'une population « officielle », celle du recensement général de la population de l'Insee.

Avec la mise en œuvre du recensement en continu, on dispose des populations avec un décalage de deux ans. Ainsi, tout au long de ce document, les mesures d'une année N seront comparées à la population de l'année N-2, avec par exemple : mesure 2010 / population 2008.

Lors des rapports antérieurs, les mesures par exemple de 2005 à 2007 étaient toujours ramenées à une même population 1999¹, dernière population officielle connue avant les premières publications de recensement en continu.

On raisonnait à population constante, alors que la population réelle était de 3 % à 4 % plus élevée. Cette approche génèrait en outre une légère tendance mécanique à la hausse des ratios entre 2005 et 2007 (le dénominateur était fictivement stable). Elle impliquait ensuite une rupture de série à partir de 2008 avec la prise en compte du premier recensement en continu de 2006.

.....

1. Dernier recensement général décennal

Ainsi, afin de prendre en compte la contrainte réglementaire indiquant qu'il convient de baser les ratios sur des populations officielles, les dernières mesures de 2008 à 2010 sont effectivement rapprochées des données du recensement de N-2. Par contre, pour éviter les ruptures de séries, les mesures de 2005 à 2007 sont comparées à des estimations des populations de 2003 à 2005.

Sur la base cumulée des populations par type de bibliothèque (typologie ADBDP), on a estimé les populations 2003, 2004 et 2005 à partir des informations de 1999 et 2006 (progression annuelle moyenne). Ont aussi été pris en compte les variations de population, par type, liées aux seules extensions de périmètres de couverture des établissements de lecture.

Les ratios publiés dans le présent document sont donc calculés comme suit :

- Données 2005 / Population 2003
- Données 2006 / Population 2004
- Données 2007 / Population 2005
- Données 2008 / Population 2006
- Données 2009 / Population 2007
- Données 2010 / Population 2008

En ordre de grandeur, cette approche réévalue les populations visant à analyser les données 2005 à 2007 de 3 % pour les bibliothèques et de 8 % pour les points d'accès à au livre.

Enfin, la détermination des populations de références doit bien évidemment être réalisée sur les deux champs d'analyses. Pour le champ des analyses des évolutions 2005-2010, basées sur les réponses de 4 177 établissements de lecture, la population globale de référence (population couverte) est de 30 208 169 habitants en 2008, soit 4 % de plus qu'en 2003. 85 % de cette population est couverte par une bibliothèque, 15 % par un point d'accès à la lecture.

Population couverte par les établissements de lecture sur le champ de l'analyse des évolutions 2005-2010

Échantillon de 4 177 établissements de lecture

	Population de référence données 2005 (estim 2003)	Population de référence données 2006 (estim 2004)	Population de référence données 2007 (estim 2005)	Population de référence données 2008 (RP2006)	Population de référence données 2009 (RP2007)	Population de référence données 2010 (RP2008)
Bibliothèques niveau 1	8 851 389	8 912 885	8 954 376	8 974 415	8 965 647	9 027 440
Bibliothèques niveau 2	8 300 882	8 391 610	8 434 819	8 462 418	8 527 788	8 699 064
Bibliothèques niveau 3	7 323 354	7 489 192	7 449 346	7 486 851	7 487 990	7 721 900
Ensemble des bibliothèques	24 475 625	24 793 688	24 838 541	24 923 684	24 981 424	25 448 403
Points d'accès au livre	4 586 950	4 629 996	4 691 511	4 685 198	4 694 975	4 759 766
Total	29 062 574	29 423 684	29 530 051	29 608 882	29 676 399	30 208 169

Sur le champ spécifique de la description de la situation 2010, basé sur les réponses de 6 479 établissements, la population globale de référence est de 38 865 719 habitants en 2008, soit 61 % de l'ensemble de la population française. Précisons que l'enquête 2010 a permis de collecter les réponses de 52 % des bibliothèques et de 47 % des points d'accès au livre. Les établissements interrogés et répondants couvrent donc des populations plus importantes que celles des unités non répondantes.

Population couverte par les établissements de lecture sur le champ de l'analyse de la situation 2010

Échantillon de 6 479 établissements de lecture

	Population de référence données 2010 (RP2008)
Bibliothèques niveau 1	13 513 980
Bibliothèques niveau 2	12 324 406
Bibliothèques niveau 3	8 433 189
Ensemble des bibliothèques	34 271 575
Points d'accès au livre	4 594 144
Total	38 865 719

Dernière précision, les populations de référence pour un établissement donné sont :

- des populations communales lorsque la bibliothèque n'est du ressort que d'une unique commune,
- mais des populations des EPCI pour les établissements gérés au niveau intercommunal.

5.2 RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA POPULATION COUVERTE ET LA CARACTÉRISATION DES COMMUNES

5.2.1 Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon la population couverte

Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon la population couverte, données en nombre d'établissements

Population couverte	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre	Total
Paris *	< 1			< 1	0	< 1
300 000 habitants et plus	2	5	0	7	0	7
100 000 à 299 999 habitants	24	10	2	36	1	37
50 000 à 99 999 habitants	33	27	7	67	3	71
20 000 à 49 999 habitants	76	74	72	222	6	228
10 000 à 19 999 habitants	92	83	125	300	27	327
5 000 à 9 999 habitants	157	178	226	561	89	650
2 000 à 4 999 habitants	217	274	439	929	355	1 284
Moins de 2 000 habitants	101	194	702	997	2 874	3 871
Total	702	845	1 573	3 120	3 355	6 475

Données pondérées

* La ville de Paris possède un réseau de 66 établissements, dont 58 bibliothèques de prêt et 16 bibliothèques spécialisées (ainsi que trois établissements de gestion). Paris ne dispose pas en propre d'une bibliothèque centrale. Raisonant ici en termes d'unité administrative, le réseau de la ville de Paris compte un, cumulant l'ensemble des lieux d'accueil. Par ailleurs, le système de pondération implique que, rapporté à l'échantillon de 6 479 établissements (et non pas l'exhaustivité des quelques 15 000 établissements de lecture publique), le réseau de la ville de Paris ne compte plus pour 1 mais pour 0,42.

Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon la population couverte, données en pourcentage colonne

Population couverte	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre	Total
Paris *	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
300 000 habitants et plus	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
100 000 à 299 999 habitants	3 %	1 %	0 %	1 %	0 %	1 %
50 000 à 99 999 habitants	5 %	3 %	0 %	2 %	0 %	1 %
20 000 à 49 999 habitants	11 %	9 %	5 %	7 %	0 %	4 %
10 000 à 19 999 habitants	13 %	10 %	8 %	10 %	1 %	5 %
5 000 à 9 999 habitants	22 %	21 %	14 %	18 %	3 %	10 %
2 000 à 4 999 habitants	31 %	32 %	28 %	30 %	11 %	20 %
Moins de 2 000 habitants	14 %	23 %	45 %	32 %	86 %	60 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Données pondérées

Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon la population couverte, données en pourcentage ligne

Population couverte	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre	Total
Paris *	100 %	0 %	0 %	100 %	0 %	100 %
300 000 habitants et plus	28 %	72 %	0 %	100 %	0 %	100 %
100 000 à 299 999 habitants	64 %	28 %	6 %	98 %	2 %	100 %
50 000 à 99 999 habitants	47 %	38 %	10 %	96 %	4 %	100 %
20 000 à 49 999 habitants	33 %	33 %	31 %	97 %	3 %	100 %
10 000 à 19 999 habitants	28 %	25 %	38 %	92 %	8 %	100 %
5 000 à 9 999 habitants	24 %	27 %	35 %	86 %	14 %	100 %
2 000 à 4 999 habitants	17 %	21 %	34 %	72 %	28 %	100 %
Moins de 2 000 habitants	3 %	5 %	18 %	26 %	74 %	100 %
Total	11 %	13 %	24 %	48 %	52 %	100 %

Données pondérées

5.2.2 Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon le caractère urbain ou rural des communes couvertes

Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon le caractère urbain ou rural des communes couvertes, données en nombre d'établissements

Catégorie Insee de la commune dans les aires et espaces urbains 1999 (ZAUER)	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre	Total
Communes appartenant à un pôle urbain	335	317	435	1 087	288	1 375
Communes monopolarisées	102	225	550	877	1 122	1 998
Communes multipolarisées	37	50	162	249	402	651
Sous total urbain	474	591	1 148	2 213	1 812	4 025
Communes appartenant à un pôle d'emploi de l'espace rural	104	91	114	308	104	412
Communes appartenant à la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural	0	1	3	4	30	34
Autres communes de l'espace à dominante rurale	122	159	307	588	1 403	1 991
Sous total rural	226	250	424	900	1 538	2 438
Total	699	842	1 572	3 113	3 350	6 462

Données pondérées

Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon le caractère urbain ou rural des communes couvertes, données en pourcentage colonne

Catégorie Insee de la commune dans les aires et espaces urbains 1999 (ZAUER)	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre	Total
Communes appartenant à un pôle urbain	48 %	38 %	28 %	35 %	9 %	21 %
Communes monopolarisées	15 %	27 %	35 %	28 %	33 %	31 %
Communes multipolarisées	5 %	6 %	10 %	8 %	12 %	10 %
Sous total urbain	68 %	70 %	73 %	71 %	54 %	62 %
Communes appartenant à un pôle d'emploi de l'espace rural	15 %	11 %	7 %	10 %	3 %	6 %
Communes appartenant à la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %
Autres communes de l'espace à dominante rurale	17 %	19 %	20 %	19 %	42 %	31 %
Sous total rural	32 %	30 %	27 %	29 %	46 %	38 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Données pondérées

**Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP
et selon le caractère urbain ou rural des communes couvertes,
données en pourcentage ligne**

Catégorie Insee de la commune dans les aires et espaces urbains 1999 (ZAUER)	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre	Total
Communes appartenant à un pôle urbain	24 %	23 %	32 %	79 %	21 %	100 %
Communes monopolarisées	5 %	11 %	28 %	44 %	56 %	100 %
Communes multipolarisées	6 %	8 %	25 %	38 %	62 %	100 %
Sous total urbain	12 %	15 %	29 %	55 %	45 %	100 %
Communes appartenant à un pôle d'emploi de l'espace rural	25 %	22 %	28 %	75 %	25 %	100 %
Communes appartenant à la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural	0 %	2 %	10 %	12 %	88 %	100 %
Autres communes de l'espace à dominante rurale	6 %	8 %	15 %	30 %	70 %	100 %
Sous total rural	9 %	10 %	17 %	37 %	63 %	100 %
Total	11 %	13 %	24 %	48 %	52 %	100 %

Données pondérées

5.3 RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE LECTURE SELON LA TYPOLOGIE ADBDP ET SELON LA TRANCHE D'UNITÉ URBAINE

Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon la tranche d'unité urbaine, données en nombre d'établissements

Tranche Unité Urbaine population 2007 (contour 1999)	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre	Total
Commune rurale	150	263	770	1 183	2 739	3 922
Unité urbaine de moins de 5 000 habitants	98	116	164	378	144	522
Unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants	95	103	137	335	114	449
Unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants	59	69	84	212	66	279
Unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants	62	64	89	215	77	292
Unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants	55	38	54	147	54	201
Unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants	40	40	48	127	31	158
Unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants	97	108	146	350	88	438
Unité urbaine de Paris	45	41	80	166	36	201
Total	699	842	1 572	3 113	3 350	6 462

Données pondérées

Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon la tranche d'unité urbaine, données en pourcentage colonne

Tranche Unité Urbaine population 2007 (contour 1999)	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre	Total
Commune rurale	21 %	31 %	49 %	38 %	82 %	61 %
Unité urbaine de moins de 5 000 habitants	14 %	14 %	10 %	12 %	4 %	8 %
Unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants	14 %	12 %	9 %	11 %	3 %	7 %
Unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants	8 %	8 %	5 %	7 %	2 %	4 %
Unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants	9 %	8 %	6 %	7 %	2 %	5 %
Unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants	8 %	5 %	3 %	5 %	2 %	3 %
Unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants	6 %	5 %	3 %	4 %	1 %	2 %
Unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants	14 %	13 %	9 %	11 %	3 %	7 %
Unité urbaine de Paris	6 %	5 %	5 %	5 %	1 %	3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Données pondérées

Répartition des établissements de lecture selon la typologie ADBDP et selon la tranche d'unité urbaine, données en pourcentage ligne

Tranche Unité Urbaine population 2007 (contour 1999)	Bibliothèque niveau 1	Bibliothèque niveau 2	Bibliothèque niveau 3	Ensemble des bibliothèques	Point d'accès au livre	Total
Commune rurale	4 %	7 %	20 %	30 %	70 %	100 %
Unité urbaine de moins de 5 000 habitants	19 %	22 %	31 %	72 %	28 %	100 %
Unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants	21 %	23 %	30 %	75 %	25 %	100 %
Unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants	21 %	25 %	30 %	76 %	24 %	100 %
Unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants	21 %	22 %	30 %	74 %	26 %	100 %
Unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants	27 %	19 %	27 %	73 %	27 %	100 %
Unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants	25 %	25 %	30 %	80 %	20 %	100 %
Unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants	22 %	25 %	33 %	80 %	20 %	100 %
Unité urbaine de Paris	22 %	21 %	40 %	82 %	18 %	100 %
Total	11 %	13 %	24 %	48 %	52 %	100 %

Données pondérées

5.4 RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA POPULATION COUVERTE, CHAMP DES ANALYSES 2005-2010

Répartition des établissements de lecture selon la population couverte champ de l'analyse des évolutions 2005-2010

Échantillon de 4 177 établissements de lecture

	Établissements analysés données non pondérées		Établissements analysés données pondérées	
	Nombre	%	Nombre	%
Paris	1	0 %	<1	0 %
300 000 habitants et plus	8	0 %	6	0 %
100 000 à 299 999 habitants	47	1 %	28	1 %
50 000 à 99 999 habitants	99	2 %	54	1 %
20 000 à 49 999 habitants	306	7 %	194	5 %
10 000 à 19 999 habitants	422	10 %	290	7 %
5 000 à 9 999 habitants	753	18 %	567	14 %
2 000 à 4 999 habitants	1 215	29 %	972	23 %
Moins de 2 000 habitants	1 326	32 %	2 066	49 %
Total	4 177	100 %	4 177	100 %

5.5 COHÉRENCE ENTRE LE NOMBRE MOYEN D'INSCRITS ET LE RATIO D'INSCRITS POUR 100 HABITANTS, RETOUR SUR LA TECHNIQUE DE PONDÉRATION

Les bibliothèques ont en moyenne, selon ce travail, 1 823 inscrits actifs, les points d'accès au livre 158. Sur la totalité des établissements de lecture publique la moyenne générale s'établit à 960 inscrits.

En multipliant simplement ce volume de 960 par le nombre de 15 000 établissements de lecture publique, on estime alors que ces établissements cumulent 15 millions d'inscrits.

En rappelant que ces établissements couvrent 88 % de la population française (soit un peu plus de 55 millions de personnes), on peut alors rapporter ces deux résultats : 15 millions sur 55 millions donne un ratio de 27 %, soit une valeur sensiblement plus élevée que le ratio publié dans ce rapport, à savoir 16,6 % pour les bibliothèques et 11,6 % pour les points d'accès au livre et donc au global 16 %.

Cet écart provient d'une déformation de l'échantillon interrogé. Les établissements répondants couvrent une population moyenne de 6 000 personnes (de 19 200 pour les bibliothèques de niveau 1 à 1 400 pour les points d'accès au livre). Les établissements non répondant couvrent en moyenne estimée 1 800 personnes, soit plus de 3 fois moins que les établissements répondants. Autrement formulé, les établissements des grandes villes ont plus répondu que les établissements des petites communes, situation que ne corrige qu'imparfaitement la pondération selon la typologie.

Cet écart structurel engendre des divergences du type de celle décrite en introduction de cette annexe.

Il a tendance à maximiser les résultats donnés sous forme de moyenne, les ratios par rapport à la population étant plus robustes.

Pour éviter ce type de difficultés, il aurait fallu redresser les résultats selon les tranches de population couverte et non pas selon la typologie des bibliothèques (les pages précédentes ont montré la relative indépendance entre les types de bibliothèques et les tailles des communes). Or seule la caractérisation selon la typologie est disponible. À défaut, il a été jugé préférable de redresser selon cette typologie plutôt que de ne rien faire. Cette dernière solution aurait largement en fait accentué la difficulté ici évoquée.

/

Ministère de la Culture et de la Communication

DGMIC – Service du livre et de la lecture

Observatoire de la lecture publique

182 rue Saint-Honoré

75033 Paris Cedex 01

t. 01 40 15 74 51

observatoire.sll@culture.gouv.fr

www.observatoirelecturepublique.fr

